

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES
LANGUES NATIONALES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE**

Année scolaire 2022/2023

Novembre 2023

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	I
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	III
ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE N^o GPUGKI P G PRIMAIRE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES	2
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	3
MOYENS FINANCIERS	5
PARTIE I : INDICATEURS AU PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU MENAPLN	7
EFFECTIFS DES ELEVES.....	8
TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE.....	10
TAUX BRUT DE SCOLARISATION	12
TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE	14
LA DYNAMIQUE DE LA SCOLARISATION	16
NOMBRE D'ÉCOLES	18
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	20
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES.....	22
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE.....	24
CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE).....	26
PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS.....	30
PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION.....	32
RATIO ELEVES/ENSEIGNANT	34
PARCOURS SCOLAIRES.....	36
CAS DE GROSSESSES ET DE VIOLENCES	38
ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES.....	40
TAUX DE RÉUSSITE AU CEP.....	42
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES	44
ANNEXES	IV
ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques	v
ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabè	vi

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE/AME	: Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire première année
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
DHD	: Développement Humain et Durable
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPT	: Education Pour Tous
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IP	: Instituteur Principal
MENAPLN	: Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PSDEBS	: Plan Stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	: Produit Intérieur Brut
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TAMA	: Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Indicateurs	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Accroissement / Ecart (2022/2021)
Effectif des élèves	3 233 784	3 240 347	3 289 736	3 174 946	2 835 544	-0,1
Garçons	1 649 329	1 641 216	1 659 839	1 593 461	1 416 262	-0,1
Filles	1 584 455	1 599 131	1 629 897	1 581 485	1 419 282	-0,1
Public	2 538 948	2 481 946	2 486 792	2 338 760	1 993 818	-0,1
Privé	694 836	758 401	802 944	836 186	841 726	0,0
Effectif nouveaux inscrits	632 117	636 223	655 449	635 757	581 543	-0,1
Garçons	330 599	330 737	339 625	329 916	300 893	-0,1
Filles	301 518	305 486	315 824	305 841	280 628	-0,1
Total enseignants	82 083	87 304	92 911	88 222	83 736	-0,1
Hommes	42 697	45 526	48 638	43 199	41 281	0,0
Femmes	39 386	41 778	44 273	45 023	42 455	-0,1
Public	63 369	68 047	71 597	66 351	61 645	-0,1
Privé	18 714	19 257	21 314	21 871	22 091	0,0
Total enseignants chargés de cours	65 824	65 223	66 497	64 233	57 354	-0,1
Hommes	35 041	34 490	35 993	30 222	29 435	0,0
Femmes	30 783	30 733	30 504	34 011	27 919	-0,2
Public	50 191	48 651	48 749	45 933	38 961	-0,2
Privé	15 633	16 572	17 748	18 300	18 393	0,0
Ecoles	15 345	14 863	15 077	14 427	12 780	-0,1
Public	11 266	10 630	10 537	9 868	8 319	-0,2
Privé	4 079	4 233	4 540	4 559	4 461	0,0
Salles de classes	67 238	66 876	66 466	65 452	59 013	-0,1
Public	51 200	49 723	48 742	46 687	39 983	-0,1
Privé	16 038	17 153	17 724	18 765	19 030	0,0
Logements de maîtres	17 339	16 269	16 885	15 559	12 809	-1,0
TBA	98	94,9	97,3	95,2	84,7	-10,5
Garçons	100,2	96,3	98,5	96,7	85,4	-11,3
Filles	95,7	93,5	96	93,7	84,0	-9,7
TBS	88,8	86,6	86,1	85,8	74,4	-11,4
Garçons	88,4	85,8	84,9	85,2	73,0	-12,2
Filles	89,2	87,5	87,3	86,4	75,8	-10,6
TNS	72,7	69,9	69,4	69,9	61,5	-8,4
Garçons	72,8	69,7	68,9	70	60,8	-9,2
Filles	72,7	70,2	70	69,9	62,2	-7,7
TAP	61,7	60,3	62,4	62	54,6	-7,4
Garçons	57,4	56	57,3	57,5	49,5	-8
Filles	66,3	64,9	67,7	66,5	59,8	-6,7
Ratio livre de lecture/élève	0,5	0,51	0,58	0,64	0,64	0
Ratio livre de calcul/élève	0,7	0,67	0,42	0,49	0,7	0,21
Ratio élèves/maître	49,1	49,1	49,5	49	49	0

Source : annuaires statistiques du primaire

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Points saillants

- ✚ Crise sécuritaire persistante
- ✚ 5 723 structures éducatives fermées
- ✚ Baisse de l'IDH

Commentaire

La mise en œuvre de la Politique nationale de Développement (PND 2021-2025) au Burkina Faso s'effectue dans un climat de crise sécuritaire et humanitaire causée par les attaques terroristes. Cette crise impacte négativement tous les secteurs et plus particulièrement le secteur de l'éducation et pourrait compromettre l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD4, au regard des fermetures des structures éducatives qu'elle entraîne. En effet, au 31 octobre 2023, il a été dénombré 5 723 structures éducatives fermées affectant ainsi 888 837 élèves dont 427 748 filles et 26 559 enseignants dont 8 338 femmes, selon les données du ST-ESU.

L'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance en 2022 en revenant à une croissance de 3,0% après 6,5% l'année précédente. La croissance économique a été portée par les secteurs primaire avec une hausse de 8,7% et tertiaire avec une hausse de 6,6%. Quant au secteur secondaire, il a connu une baisse de 6,1% après une hausse de 8,3% en 2021.

Selon les données des Nations Unies de 2021, la population du Burkina Faso est estimée à 22 100 684 habitants et classe le pays au rang de 3^e plus grand effectif dans la zone UEMOA après le Niger et la Côte d'Ivoire. A la même année, le taux de prévalence au VIH/SIDA est estimé à 0,6% pour le Burkina Faso et représente le 3^e plus faible taux après le Niger (0,2%) et le Sénégal (0,3%).

Selon les données du RGPH 2019, la densité de la population au Burkina Faso est de 75,1 habitants/km², le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus de 29,7%, le taux brut de natalité de 39,4‰, l'espérance de vie de 61,9 ans, le taux de fécondité des adolescents (15-19 ans) de 67,8‰, le Quotient de mortalité infanto juvénile de 87,3‰ et le taux de mortalité de 9,2‰.

Dans la zone UEMOA, le Burkina Faso se classe en 5^e position en termes de PIB/habitant avec 918,2 US \$ par habitant et par an en 2021. Il occupe la 184^e place mondiale sur 191 pays dans le classement de l'indice de développement humain (IDH) de 2021 avec un indice de 0,449, juste devant le Mali et le Niger dans la zone UEMOA. Comparativement à 2019, l'IDH a baissé de 0,003 point en 2021 au Burkina Faso. La baisse a été observée dans plusieurs pays du monde à cause de la pandémie de COVID-19 (*rapport sur le développement humain, 2021/2022*).

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

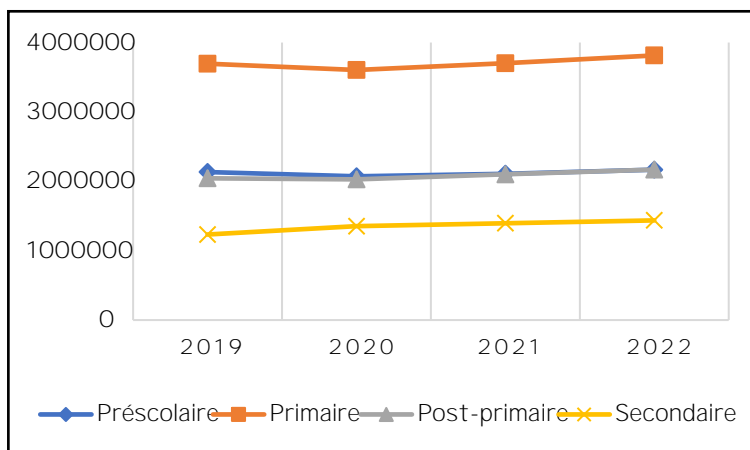
📊 Indicateurs socio-démographiques des pays de l'UEMOA

Pays	Population (en milliers) de 2021 (a)	PIB par habitants annuel (US \$) de 2021 (b)	Indice de Développement Humain de 2021(c)	Rang mondial de 2021 sur 191 pays (c)	Indice de Développement Humain de 2019 (c)	Rang mondial de 2020 sur 189 pays (c)	Variation de l'indice entre 2021 et 2019	Taux de prévalence VIH/SIDA de 2022 (% de la population de 15-49 ans) (d)	Taux d'alphabétisation (la plus récente) (b)
Bénin	12 996 895	1 428,4	0,525	166	0,545	158	-0,020	0,8	47 (2022)
Burkina Faso	22 100 684	918,2	0,449	184	0,452	182	-0,003	0,6	34 (2022)
Côte d'Ivoire	27 478 249	2 578,8	0,550	159	0,538	162	0,012	1,9	90 (2019)
Guinée Bissau	2 060 721	813,0	0,483	177	0,480	175	0,003	3,1	54 (2022)
Mali	21 904 983	917,9	0,428	186	0,434	184	-0,006	0,8	31 (2022)
Niger	25 252 722	594,9	0,400	189	0,394	189	0,006	0,2	38 (2022)
Sénégal	16 876 720	1 606,5	0,511	170	0,512	168	-0,001	0,3	58 (2022)
Togo	8 644 829	992,3	0,539	162	0,515	167	0,024	1,9	67 (2019)

Source : (a) <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>
 (b) https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?name_desc=false
 (c) <https://hdr.undp.org/>
 (d) <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BilanEssai/3/SH.DYN.AIDS.ZS/2020/2/x//sans/sansLogUni/Vert/11px/?>

📊 Evolution des populations scolarisables

📊 Indicateurs socio-démographie du Burkina Faso



Indicateurs démographiques	Valeurs
Taux brut de natalité	39,4‰
Taux de fécondité des adolescents (15-19 ans)	67,8‰
Taux brut de mortalité	9,2‰
Espérance de vie	61,9 ans
Quotient de mortalité infanto juvénile	87,3‰

Source : RGPH 2019.

Population totale en 2019	Population totale en 2024	Taux de croissance annuel	Densité au Km2
20 505 155	23 525 978	2,79	75,1

Source : INSD, RGPH 2019

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Hausse du budget consacré à l'éducation nationale.
- ✚ Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENAPLN.

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales est de 585,839 milliards de FCFA pour l'année 2022. Il a augmenté de 4,9% par rapport à 2021 et de 43,9% par rapport à l'année 2018. La forte hausse constatée entre 2018 et 2022 s'explique en grande partie par la taille du ministère qui prend désormais en compte en plus de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'éducation préscolaire et les enseignements post-primaire et secondaire.

La part du MENAPLN dans le budget de l'Etat qui est de 20,67 % a baissé de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2018.

La part du budget allouée aux dépenses courantes est de 91,3% en 2022. Cette proportion a augmenté de 1,7 point de pourcentage tandis que la part dédiée à l'investissement qui est de 8,7% est en baisse de 1,7 points de pourcentage, par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENAPLN et représentent soit 97,04% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 2,96% de subventions contre 0% de prêts.

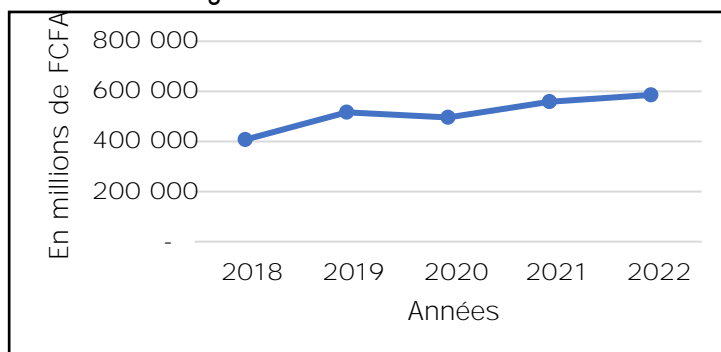
Sources : Plans d'Actions et RAP 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

MOYENS FINANCIERS

Budget MENAPLN

Budget	Evolution		Evolution	
	2022/2021		2020/2018	
(millions FCFA)	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
585 83	27 317	4,89	178 643	43,87

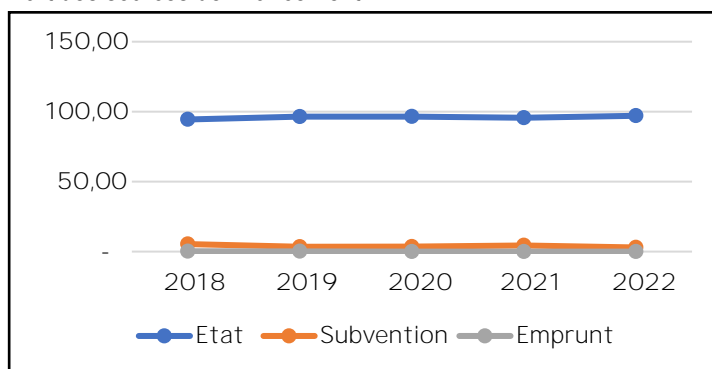
Évolution du Budget alloué au MENAPLN



Part du budget du MENAPLN dans le Budget de l'Etat

Part en 2022 (en %)	Variation	
	2022/2021	2022/2018
20,67	-0,27 %	5,78%

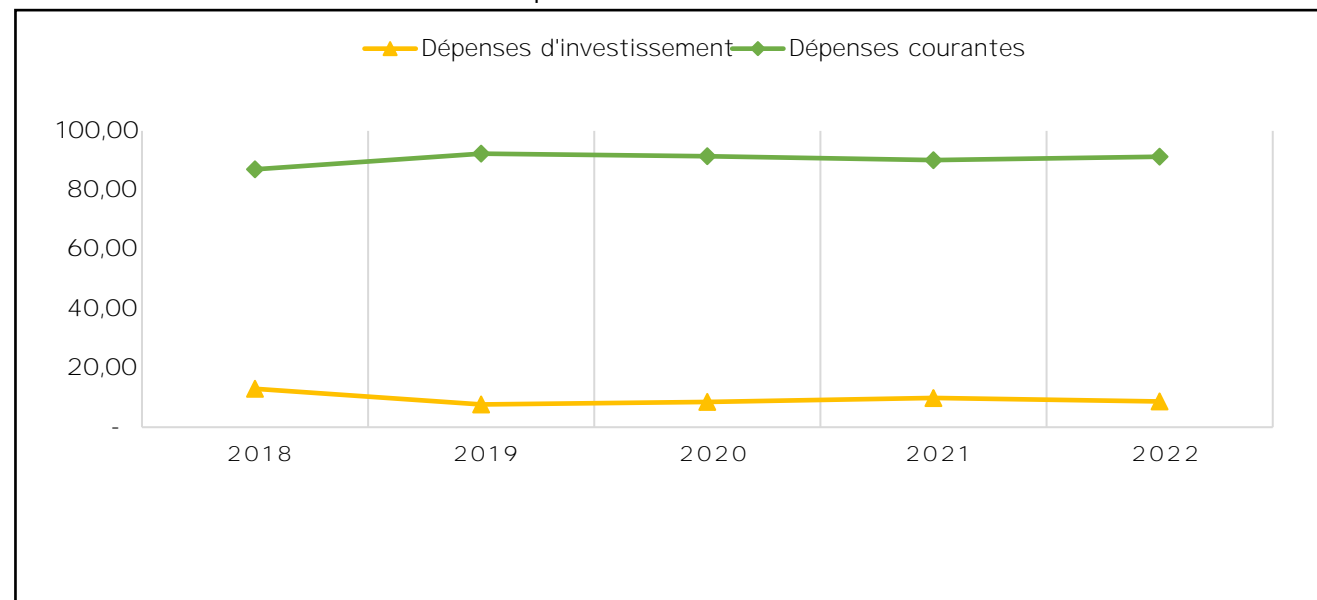
Part des sources de financement



Source de financement du budget MENAPLN

Sources	Budget 2022 (en millions)	Variation	
		2022/2021	2022/2018
Etat	568 503	6,45%	47,87%
Subvention	17 335	-29,09%	-20,42%
Emprunt	0	0%	-100%

Evolution des Parts des différentes natures de dépenses



**PARTIE I : INDICATEURS AU PRIMAIRE ISSUS DES
CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU
MENAPLN**

EFFECTIFS DES ELEVES

Points saillants

- ✚ Baisse des effectifs ;
- ✚ Forte croissance des effectifs dans le privé ;
- ✚ Forte baisse des effectifs dans 4 régions.

Commentaire

L'effectif des élèves en 2022/2023 de l'enseignement primaire est de 2 835 544 avec une baisse de 10,7% par rapport à l'année précédente et de 12,3% par rapport à 2018/2019, soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de -3,2%.

En 2022/2023, la proportion des filles dans l'effectif total est de 50,1%. L'effectif des filles décroît moins vite que celui des garçons depuis 2018/2019. En effet, le TAMA de l'effectif des filles entre 2018/2019 et 2022/2023 est de -2,7% contre -3,7% pour celui des garçons.

La part du privé est de 29,7% en 2022/2023. Elle a augmenté de 3,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 8,2 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. Entre 2018/2019 et 2022/2023, l'effectif des élèves du privé a augmenté tandis que celui du public a baissé. En effet, le TAMA de l'effectif des élèves du privé est de 4,9% et celui de l'effectif des élèves du public est de -5,9%.

La part du milieu rural est de 63,2% en 2022/2023. Cependant, cette part a baissé de 5,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 10,2 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. Les effectifs croissent en milieu urbain et décroissent en milieu rural, en témoigne un taux d'accroissement respectif de 4,9% et de -6,8% entre 2018/2019 et 2022/2023.

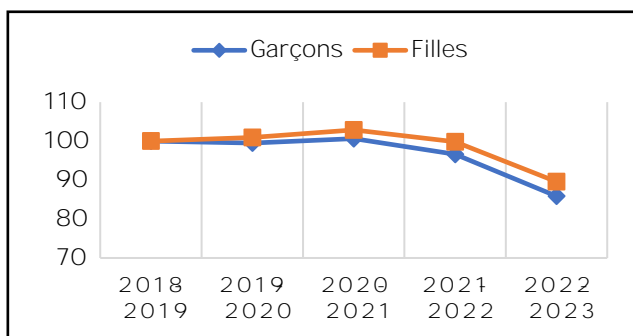
Au niveau régional, on constate une forte baisse des effectifs, par rapport à l'année précédente, dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel avec respectivement 41,3%, 30,7%, 26,5% et 22,7%. Cela serait lié en partie à la fermeture d'écoles dans lesdites localités due à l'insécurité.

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

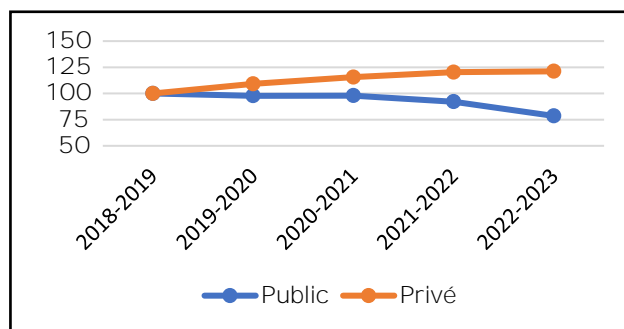
Effectif total 2022/2023	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)
2 835 544	29,7	63,2

Variation par rapport à 2021/2022		Variation par rapport à 2018/2019	
en nombre	en %	en nombre	en %
-339 402	-10,7	-398 240	-12,3

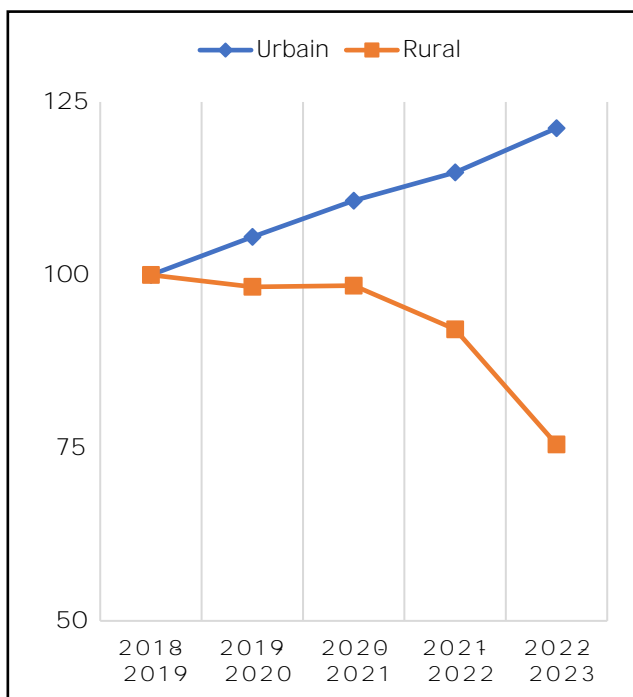
Évolution des indices base 100 en 2018/2019 des effectifs selon le sexe



Évolution des indices base 100 en 2018/2019 des effectifs selon le statut



Évolution des indices base 100 en 2018/2019 des effectifs selon le milieu



Répartition des effectifs par région

Régions	Effectif 2022-2023	Variation par rapport à 2021-2022		Variation par rapport à 2018-2019	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	153 052	-107 688	-41,3	-165 014	- 51,9
Cascades	124 251	-4 890	-3,8	-3 152	- 2,5
Centre	555 423	23 942	4,5	83 675	17,7
Centre-Est	237 553	-25 253	-9,6	-24 584	- 9,4
Centre-Nord	187 658	-67 624	-26,5	-79 949	- 29,9
Centre-Ouest	317 956	-12 674	-3,8	-2 778	- 0,9
Centre-Sud	150 930	-3 432	-2,2	-5 796	- 3,7
Est	91 282	-40 480	-30,7	-116 655	- 56,1
Hauts-Bassins	381 854	-47 124	-11,0	-5 590	- 1,4
Nord	278 915	-39 668	-12,5	-55 396	- 16,6
Plateau Central	191 901	1 206	0,6	9 826	5,4
Sahel	36 042	-10 611	-22,7	-33 619	- 48,3
Sud-Ouest	128 727	-5 106	-3,8	792	0,6
Burkina Faso	2 835 544	-339 402	-10,69	-398 240	-12,3

TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

Points saillants

- ✚ Baisse du Taux Brut d'Admission¹ (TBA) ;
- ✚ Indice de parité des sexes inférieur à 1 ;
- ✚ Fortes disparités régionales.

Commentaire

Le TBA au primaire est de 84,7% en 2022/2023. Il a baissé de 10,5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 13,3 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

Le TBA des garçons (85,4%) est supérieur à celui des filles (84,0%) ; ce qui affiche un indice de parité² de 0,98. Entre 2018/2019 et 2022/2023, le TBA des garçons a baissé de 14,8 points de pourcentage et celui des filles de 11,7 points de pourcentage.

En 2022/2023, cinq régions ont un TBA supérieur à 100% dont les valeurs les plus élevées s'observent dans les régions du Centre (125,9%) et du Plateau central (123,9%). Il a baissé dans dix régions par rapport à l'année précédente, surtout dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord avec respectivement 34,76 et 23,08 points de pourcentage.

¹ Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans)

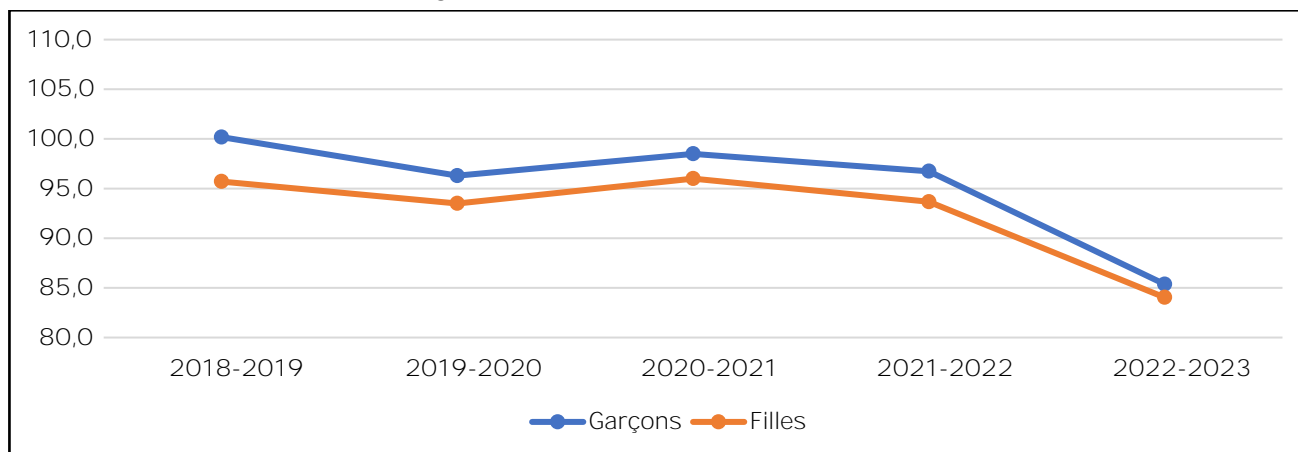
² Indice de parité entre les sexes : Rapport entre le taux féminin et le taux masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes

TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

Taux brut d'admission au primaire

TBA en 2022/23	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation par rapport à 2021/2022	Variation par rapport à 2018/2019
84,7%	85,4%	84,0%	0,98	-10,5	-13,3

Évolution comparée du TBA garçons et filles



Disparités régionales

Régions	TBA 2022-2023 (%)				Variation par rapport 2021/2022
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité	
Boucle du Mouhoun	45,7	46,3	46,0	1,01	-34,76
Cascades	88,0	83,5	85,8	0,95	-2,07
Centre	124,2	127,8	125,9	1,03	-0,63
Centre Est	92,6	89,6	91,1	0,97	-10,89
Centre Nord	67,3	63,5	65,4	0,94	-23,08
Centre Ouest	109,4	108,8	109,1	0,99	-0,78
Centre Sud	119,2	114,2	116,8	0,96	2,91
Est	26,0	25,7	25,9	0,99	-12,11
Hauts Bassins	98,1	98,3	98,2	1,00	-16,35
Nord	112,1	106,1	109,1	0,95	-7,21
Plateau Central	127,7	119,9	123,9	0,94	0,97
Sahel	31,2	31,2	31,2	1,00	-7,80
Sud-Ouest	99,0	98,0	98,5	0,99	0,42
Burkina Faso	85,4	84,0	84,7	0,98	-10,5

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Points saillants

- ✚ Baisse du Taux Brut de Scolarisation (TBS)³ ;
- ✚ Indice de parité en faveur des filles ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Le TBS au niveau national est de 74,4% en 2022/2023. Ce taux a baissé de 11,4 points de pourcentage par rapport à l'année scolaire précédente et de 14,5 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

Le TBS des filles (75,8%) est au-dessus de celui des garçons (73,0%), donnant ainsi un indice de parité de 1,04 en faveur des filles. De 89,2% en 2018/2019, le TBS des filles est passé à 75,8% en 2022/2023 d'où une baisse de 13,5 points de pourcentage. Quant à celui des garçons, il a diminué de 15,4 points de pourcentage sur la même période.

Au plan national, d'énormes disparités existent entre les régions. En effet, la région du Centre a le plus fort taux avec 118,7% suivie de celles du Centre-Sud (106,9%) et du Plateau Central (104,6%). Par contre, le Sahel enregistre le plus faible TBS avec 17,5%. L'analyse selon le sexe montre que quatre (04) régions (Cascades, plateau central, Sahel et Sud-Ouest) ont un TBS des filles inférieur à celui des garçons.

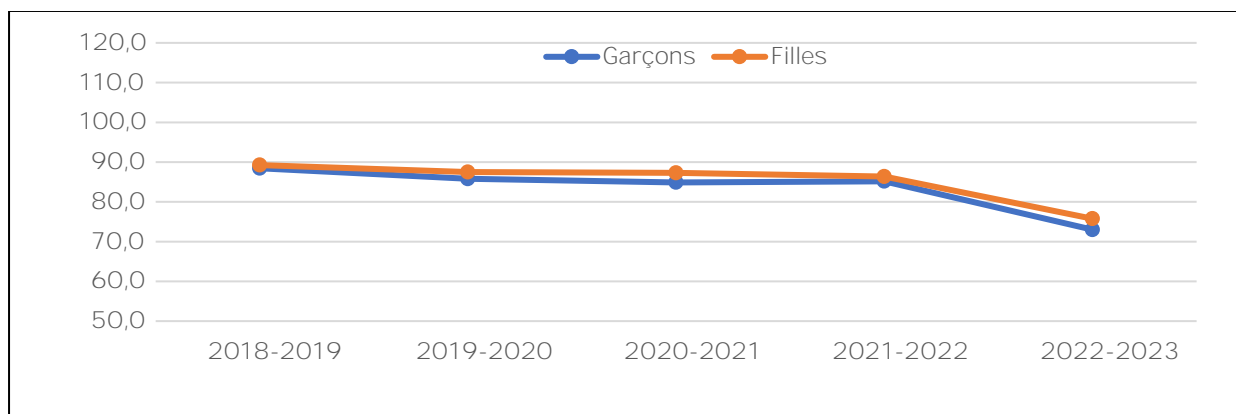
³ Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âges de 6-11 ans)

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Taux brut de scolarisation au primaire

TBS en 2022/23	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation par rapport à 2021/2022	Variation par rapport à 2018/2019
74,4%	73,0%	75,8%	1,04	-11,4	-14,5

Evolution du TBS selon le sexe



Disparités Régionales

Régions	TBS 2022-2023				Variation par rapport 2021/2022
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité	
Boucle du Mouhoun	41,5	44,8	43,1	1,08	-32,20
Cascades	79,5	78,3	78,9	0,98	-5,91
Centre	115,3	122,1	118,7	1,06	0,61
Centre Est	75,0	76,8	75,9	1,02	-10,49
Centre Nord	50,5	51,4	50,9	1,02	-20,44
Centre Ouest	99,2	104,8	102,0	1,06	-6,96
Centre Sud	106,0	107,8	106,9	1,02	-5,08
Est	22,2	23,0	22,6	1,04	-11,10
Hauts Bassins	90,7	96,2	93,4	1,06	-14,83
Nord	82,8	83,5	83,1	1,01	-14,46
Plateau Central	105,0	104,2	104,6	0,99	-2,12
Sahel	17,9	17,0	17,5	0,95	-5,72
Sud-Ouest	80,5	80,4	80,4	1,00	-5,50
Burkina Faso	73,0	75,8	74,4	1,04	-11,4

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE

Points saillants

- ✚ Baisse du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP)⁴ ;
- ✚ TAP des filles supérieur à celui des garçons ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions ;

Commentaire

Le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) en 2022/2023 est de 54,6%. Il est en baisse de 7,4 points de pourcentage par rapport à 2021/2022 et de 7,1 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

Le TAP des filles qui est de 59,8% en 2022/2023 reste supérieur à celui des garçons (49,5%). Il a baissé de 6,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 7,8 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. Quant à celui des garçons, il a baissé de 8,0 points de pourcentage par rapport à 2022/2023 et de 9,3 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. L'indice de parité du TAP est de 1,21 en 2022/2023 et traduit un meilleur achèvement des filles par rapport aux garçons.

Des disparités existent entre les régions. En effet, le TAP varie de 8,2% au Sahel à 94,2% au Centre. En ce qui concerne l'indice de parité des sexes (IPS), en dehors du Sahel, toutes les régions ont une parité en faveur des filles.

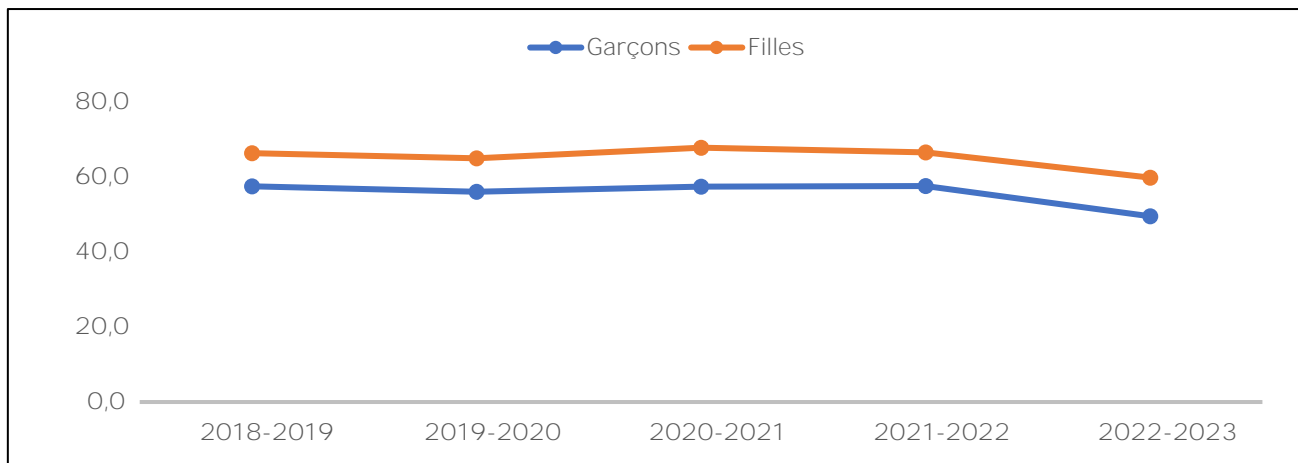
⁴ Le taux d'achèvement au primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (UNESCO)

TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE

✚ Taux d'achèvement au primaire

TAP en 2022/2023	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité	Variation par rapport à 2021/2022	Variation par rapport à 2018/2019
54,6%	49,5%	59,8%	1,21	-7,4	-7,1

✚ Evolution des TAP selon le sexe



✚ Disparités régionales

Régions	TAP 2022-2023				Variation par rapport 2021/2022
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité	
Boucle du Mouhoun	28,7	35,2	31,9	1,23	-21,51
Cascades	57,2	61,2	59,2	1,07	-3,43
Centre	86,8	101,2	94,2	1,17	2,80
Centre Est	47,7	58,2	52,8	1,22	-5,66
Centre Nord	29,1	38,8	34,0	1,34	-12,39
Centre Ouest	72,9	90,1	81,6	1,24	-6,78
Centre Sud	73,9	91,3	82,6	1,23	-4,76
Est	16,0	20,0	17,9	1,25	-8,76
Hauts Bassins	64,2	76,0	70,0	1,18	-8,65
Nord	41,4	53,4	47,4	1,29	-12,15
Plateau Central	64,3	77,8	71,1	1,21	-2,80
Sahel	8,5	8,0	8,2	0,94	-3,69
Sud-Ouest	58,6	59,8	59,2	1,02	-0,75
Burkina Faso	49,5	59,8	54,6	1,21	-7,42

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

LA DYNAMIQUE DE LA SCOLARISATION

Point saillant

📈 Hausse de l'écart entre TBA et TAP.

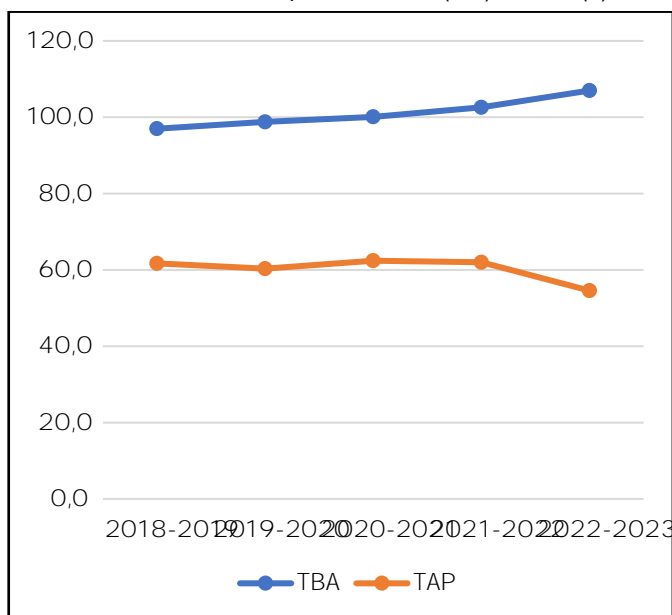
Commentaire

L'écart entre le TBA de 2017/2018 et le TAP de 2022/2023 au niveau national est de 50,2 points de pourcentage. Cet écart a augmenté de 11,8 points de pourcentage par rapport à celui entre le TBA de 2016/2017 et le TAP de 2021/2022.

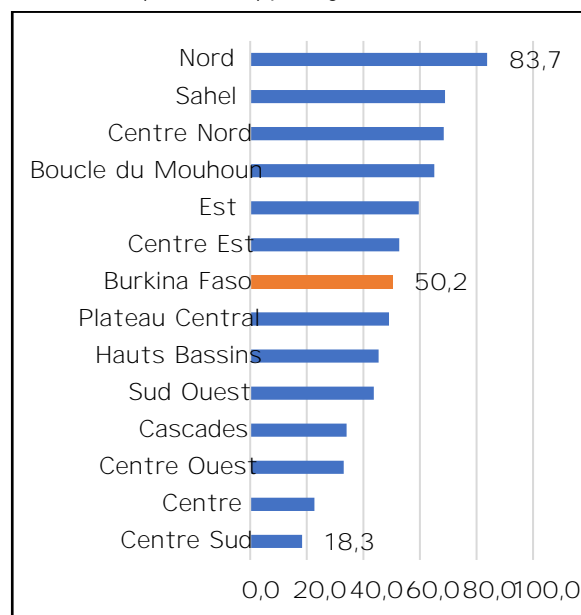
Dans les régions, l'écart entre le TBA de 2017/2018 et le TAP de 2022/2023 varie entre 18,3 points de pourcentage au Centre-Sud et 83,7 points de pourcentage au Nord. Cela témoigne d'une forte disparité entre les régions en matière de déperdition scolaire.

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Evolution de la comparaison TBA (n-5) et TAP (n)



Ecart (TBA – TAP) par région



Disparités régionales selon le sexe

Régions	Garçons			Filles		
	TBA 2017-2018 (%)	TAP 2022-2023 (%)	Ecart (%)	TBA 2017-2018 (%)	TAP 2022-2023 (%)	Ecart (%)
Boucle du Mouhoun	97,9	28,7	69,2	96,1	35,2	60,9
Cascades	96,5	57,2	39,3	90,1	61,2	28,9
Centre	118,2	86,8	31,4	115,7	101,2	14,5
Centre Est	108,8	47,7	61,1	102	58,2	43,8
Centre Nord	107,9	29,1	78,8	96,8	38,8	58,0
Centre Ouest	112,9	72,9	40,0	116,6	90,1	26,5
Centre Sud	101,7	73,9	27,8	100,1	91,3	8,8
Est	80,3	16,0	64,3	74,6	20,0	54,6
Hauts Bassins	118,3	64,2	54,1	112,3	76,0	36,3
Nord	134,9	41,4	93,5	127,2	53,4	73,8
Plateau Central	123,4	64,3	59,1	116,7	77,8	38,9
Sahel	78,3	8,5	69,8	75,9	8,0	67,9
Sud-Ouest	103,2	58,6	44,6	102,5	59,8	42,7
Burkina Faso	106,9	49,5	57,4	102,7	59,8	42,9

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

NOMBRE D'ÉCOLES

Points saillants

- ✚ Baisse du nombre d'écoles fonctionnelles ;
- ✚ Forte baisse au public ;
- ✚ Forte baisse dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est.

Commentaire

Le nombre d'écoles fonctionnelles est passé de 14 427 en 2021/2022 à 12 780 en 2022/2023, soit une baisse de 11,4%. Ce nombre a diminué de 16,7% par rapport à 2018/2019.

La part du privé est de 34,9% en 2022/2023. Toutefois, le nombre d'écoles croît dans le privé et décroît dans le public. En effet, entre 2018/2019 et 2022/2023 le TAMA au privé est de 2,3% contre -7,3% au public.

Le milieu rural regroupe 72,6% du nombre total d'écoles fonctionnelles. Cette proportion a baissé de 4,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre d'écoles fonctionnelles croît en milieu urbain et décroît en milieu rural. En effet, entre 2018/2019 et 2022/2023 le TAMA en milieu urbain est de 3,6% contre -6,8% en milieu rural.

Le nombre d'écoles fonctionnelles a baissé dans 10 régions sur 13. Les plus fortes baisses sont constatées dans la Boucle du Mouhoun (40,8%), au Sahel (37,9%) et dans la région de l'Est (30,2%).

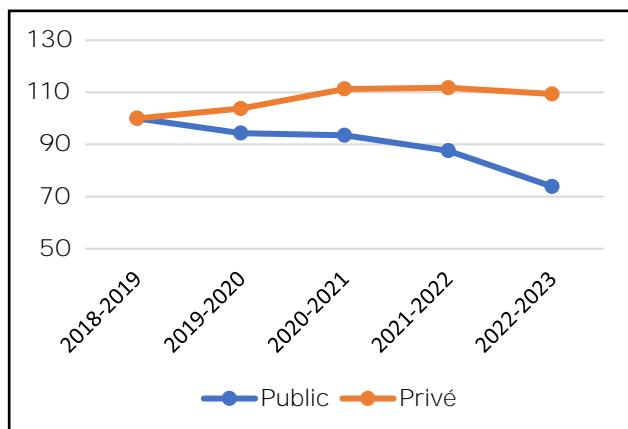
NOMBRE D'ÉCOLES

📊 Nombre d'écoles

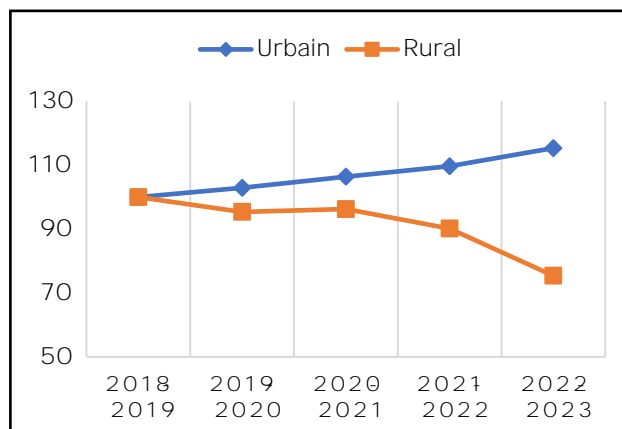
Effectif total 2022/23	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)
12 780	34,9	72,6

Variation par rapport à 2021/2022		Variation par rapport à 2018/2019	
en nombre	en %	en nombre	en %
-1647	-11,4	-2 565	-16,7

📊 Evolution des indices base 100⁵ en 2018/2019 du nombre d'écoles par statut



📊 Evolution des indices base 100 en 2018/2019 du nombre d'écoles par milieu de résidence



📊 Disparités régionales

Régions	Nombre d'écoles en 2022-2023	Variation par rapport à 2021-2022		Variation par rapport à 2018-2019	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	658	-453	-40,8	-780	-54,2
Cascades	624	-50	-7,4	-49	-7,3
Centre	2 177	107	5,2	229	11,8
Centre-Est	1 098	-191	-14,8	-95	-8,0
Centre-Nord	822	-349	-29,8	-553	-40,2
Centre-Ouest	1 337	-44	-3,2	11	0,8
Centre-Sud	766	5	0,7	60	8,5
Est	406	-176	-30,2	-729	-64,2
Hauts-Bassins	1 593	-214	-11,8	-17	-1,1
Nord	1 280	-243	-16,0	-311	-19,5
Plateau Central	1 093	42	4,0	124	12,8
Sahel	100	-61	-37,9	-420	-80,8
Sud-Ouest	826	-20	-2,4	-35	-4,1
Burkina Faso	12 780	-1 647	-11,4	-2 565	-16,7

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

⁵ Les indices base 100 en 2018/2019 sont obtenus en rapportant la valeur d'une année à celle de l'année de référence 2018/2019. Ils sont exprimés pour 100 unités

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- ✚ Baisse du nombre de salles de classe⁶ ;
- ✚ Hausse du nombre de salles de classe dans le privé ;
- ✚ Prédominance du nombre de salles de classe en milieu rural.

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2022/2023 est de 59 013. Ce nombre a diminué de 9,8% par rapport à l'année précédente et de 12,2% par rapport à 2018/2019.

En 2022/2023, tout comme les quatre années précédentes, on dénombre plus de salles de classe fonctionnelles en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 68,2% des salles de classe sont en milieu rural. Cependant, on constate une baisse de 15,3% de cet effectif par rapport à l'année précédente.

La variation du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à l'année précédente montre des disparités selon le statut de l'établissement. En effet, au public, ce nombre a baissé de 14,4% contre une hausse de 1,4% au privé. Entre 2018/2019 et 2022/2023, le nombre de salles de classe fonctionnelles au privé a augmenté de 22,9% contre une baisse de 23,4% au public.

Au niveau régional, l'évolution du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à 2021/2022 varie de -41,0% dans la Boucle du Mouhoun à 4,3% dans le Centre.

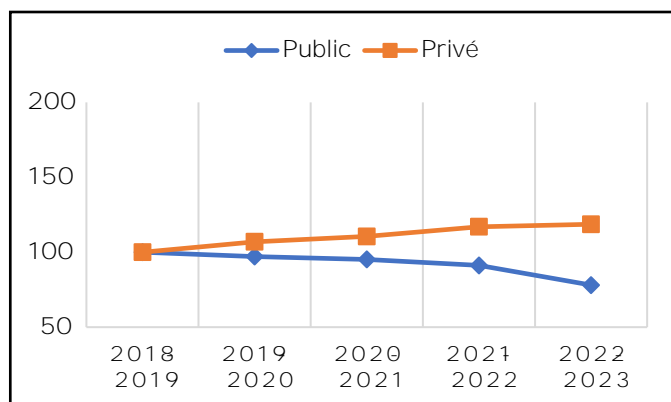
⁶ Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (pailote par exemple)

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

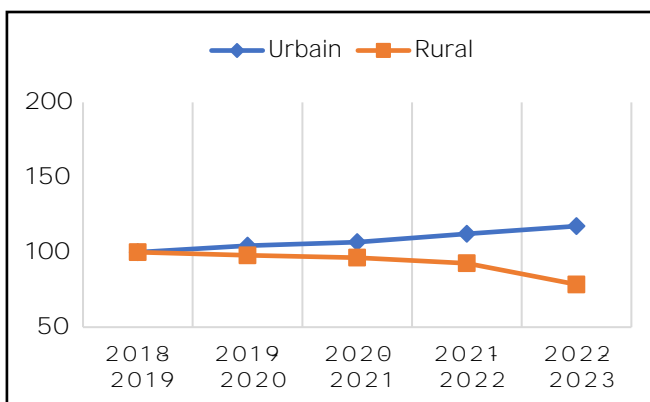
Effectif total 2022/23	Part du Privé (en %)	Part du milieu rural (en %)
59 013	32,2	68,2

Variation par rapport à 2021/2022		Variation par rapport à 2018/2019	
en nombre	en %	en nombre	en %
-6 439	-9,8	-8 225	-12,2

Évolution des indices base100 en 2018/2019 du nombre de salles de classe par statut



Évolution des indices base100 en 2018/2019 du nombre de salles de classe par milieu de résidence



Situation des salles de classe par région

Régions	Nombre de salles de classe en 2022-2023	Variation par rapport à 2021-2022		Variation par rapport à 2018-2019	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	2 940	-2 042	-41,0	-3 434	-53,9
Cascades	2 590	-192	-6,9	-78	-2,9
Centre	11 715	487	4,3	1 606	15,9
Centre-Est	5 023	-603	-10,7	-205	-3,9
Centre-Nord	3 451	-1 447	-29,5	-1 955	-36,2
Centre-Ouest	6 533	-135	-2,0	199	3,1
Centre-Sud	3 349	43	1,3	294	9,6
Est	2 040	-684	-25,1	-2 695	-56,9
Hauts-Bassins	7 448	-672	-8,3	598	8,7
Nord	5 249	-981	-15,7	-1 288	-19,7
Plateau Central	4 503	181	4,2	557	14,1
Sahel	580	-269	-31,7	-1 658	-74,1
Sud-Ouest	3 592	-125	-3,4	-166	-4,4
Burkina Faso	59 013	- 6 439	- 9,8	- 8 225	- 12,2

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Point saillant

- ✚ Baisse du nombre de salles de classe sous pailotes⁷

Commentaire

En 2022/2023, on dénombre 5 209 salles de classe sous pailotes, soit 8,8% de l'ensemble des salles de classe. Ce nombre a baissé de 16,1% par rapport à l'année précédente.

La proportion des salles de classe sous pailotes est de 7,5% au public et de 11,5% au privé en 2022/2023. Comparativement à l'année précédente, le nombre a baissé de 18,2% au public et de 13,2% au privé.

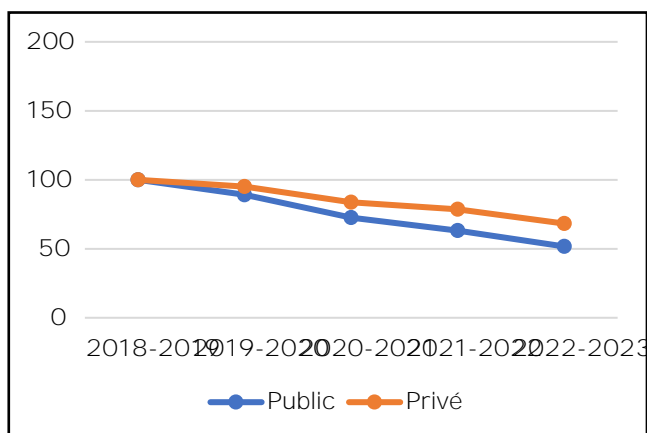
En 2022/2023, le milieu rural, avec une proportion de 81,9%, compte plus de salles de classe sous pailotes.

Selon les régions, la proportion des salles de classe sous pailotes est plus élevée au Nord (21,1%) et moins élevée au Centre (2,0%). En dehors du Centre et du Centre-Sud, le nombre de salles de classe sous pailotes a diminué dans les autres régions par rapport à l'année précédente. Cette baisse a atteint 61,2% dans la Boucle du Mouhoun.

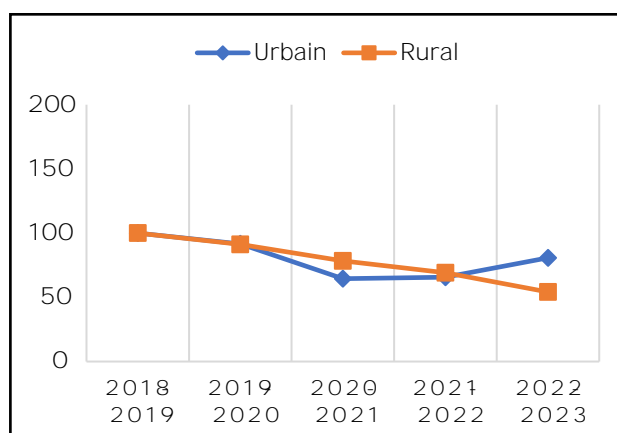
⁷ Salle de classe dont les murs et/ou le toit sont en matériaux non définitif

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Évolution des indices base100 en 2018/2019 du nombre de salles de classe sous-paillotes selon le statut



Évolution des indices base100 en 2018/2019 du nombre de salles de classe sous-paillotes selon le milieu



Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Régions	Nombre de SDC sous paillote en 2022-2023	Variation par rapport à 2021-2022		Variation par rapport à 2018-2019	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	207	-326	-61,2	-692	-77,0
Cascades	330	-93	-22,0	-126	-27,6
Centre	233	4	1,7	-579	-71,3
Centre-Est	373	-82	-18,0	-207	-35,7
Centre-Nord	373	-99	-21,0	-385	-50,8
Centre-Ouest	478	-61	-11,3	-327	-40,6
Centre-Sud	90	1	1,1	-71	-44,1
Est	341	-88	-20,5	-413	-54,8
Hauts-Bassins	600	-117	-16,3	-73	-10,8
Nord	1 108	-44	-3,8	-162	-12,8
Plateau Central	496	-11	-2,2	-35	-6,6
Sahel	121	-26	-17,7	-341	-73,8
Sud-Ouest	459	-60	-11,6	-215	-31,9
Burkina Faso	5 209	- 1 002	-16,1	- 3 626	-41,0

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Points saillants

- ✚ Baisse de la proportion des écoles incomplètes⁸ ;
- ✚ Baisse de la proportion des écoles sans point d'eau potable⁹ ;
- ✚ Baisse de la proportion des élèves parcourant plus de 3 km ;
- ✚ Baisse du déficit en places assises¹⁰.

Commentaire

En 2022/2023, sur les 12 780 écoles fonctionnelles, 46,5% sont incomplètes. Cette proportion a baissé de 1,9 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 6,0 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

Selon le statut, la proportion des écoles incomplètes dans le privé est de 45,9%. Elle est de 46,8 % dans le public. Cette proportion au public est en nette régression ces cinq dernières années.

En milieu rural, la proportion des écoles incomplètes est de 54,0% contre 26,4% en milieu urbain. On constate plus d'écoles à six classes en milieu urbain qu'en milieu rural.

Au niveau national, 25,4% des écoles ne disposent pas de point d'eau potable. La proportion des écoles sans eau potable a baissé de 2,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 13 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. Elle est de 28,5% dans le public et de 19,6% dans le privé. Selon le milieu, elle est de 30,2% en zone rurale et de 12,7% en zone urbaine.

Les salles de classe en mauvais état représentent 9,8% du nombre total de salles de classe en 2022/2023, au niveau national. Cette proportion a baissé de 1,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 4 points de pourcentage comparativement à 2018/2019. Elle est de 11,0% au public et de 7,4% au privé. Selon le milieu, elle est de 12,3% en zone rurale et de 4,4% en zone urbaine.

En 2022/2023, au niveau national la proportion des élèves parcourant plus de 3 km pour accéder à leurs écoles est de 7,4% contre 9,3% l'année précédente. Cette proportion a diminué de 2,9 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. Elle est de 7,5% dans le public et de 7,4% dans le privé. En milieu rural, elle est de 7,5% et en milieu urbain 7,3%.

En 2022/2023, la proportion des élèves ne disposant pas de places assises est de 13,7%. Ce déficit en places assises a baissé de 0,7 points de pourcentage par rapport à 2021/2022 et de 6,0 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. Il est de 13,7% dans le public et de 13,9% dans le privé. Selon le milieu, il est de 14,2% en zone rurale et de 12,9% en zone urbaine.

⁸ École classique qui ne dispose pas des six salles de classe.

⁹ École où il n'y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine

¹⁰ L'écart qui existe entre les places assises disponibles et le nombre d'élèves. Les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

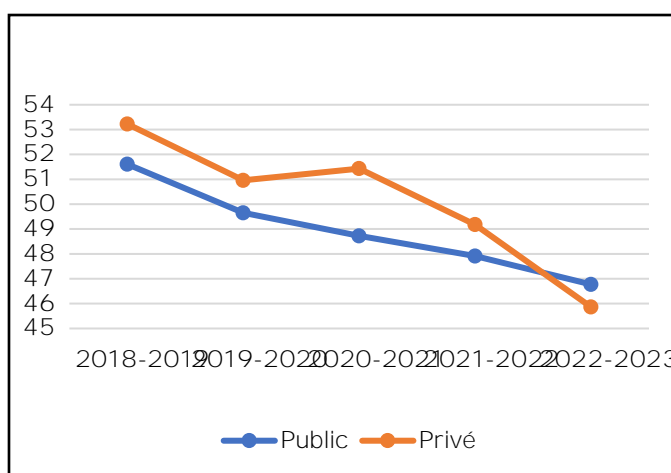
État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2022/2023	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Ecart 2022/2023 – 2018/2019	%	Ecart 2022/2023 – 2018/2019
12 780	46,5	-2 048	25,4	-2 680

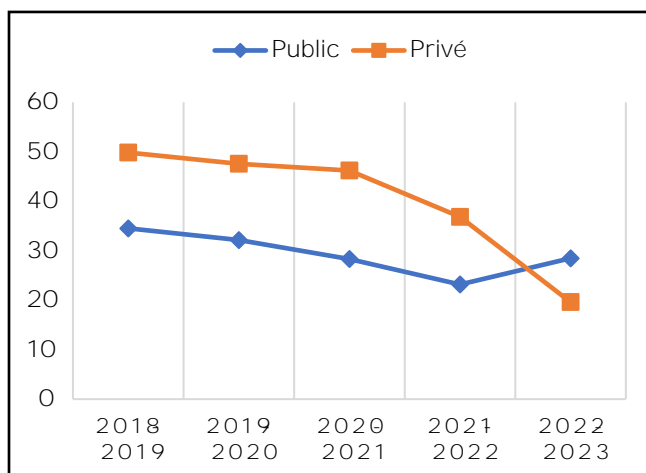
Proportion des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises

Nombre de classes en 2022/2023	Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Ecart 2022/2023 – 2018/2019	%	Ecart 2022/2023 – 2018/2019
59 013	9,8	-3 397	13,73	-247 705

Evolution du pourcentage des écoles incomplètes selon le statut



Evolution du pourcentage des écoles sans eau potable selon le statut



Disparités public / privé

2022/2023	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019
Public	46,8	-33,1	28,5	-39,1	7,5	-40,2	11,0	-41,8	13,7	-40,0
Privé	45,9	-5,8	19,6	-57,0	7,4	-25,9	7,4	-14,6	13,9	-36,1

Disparités urbain/rural

2022/2023	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019	%	Variation par rapport à 2018/2019
Rural	54,0	-29,8	30,2	-45,6	7,5	-42,3	12,3	-41,6	14,2	-49,4
Urbain	26,4	9,1	12,7	-42,9	7,3	-23,4	4,4	18,2	12,9	0,0

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Point saillant

- ✚ Disparités des conditions d'accueil des élèves entre les régions

Commentaire

Selon les régions, la proportion des écoles incomplètes varie de 24,4% à 65,0%. Les régions du Sud-Ouest et des Cascades ont les proportions les plus élevées d'écoles incomplètes. Le Centre a la proportion la moins élevée. La Boucle du Mouhoun, le Centre, le Centre-Est, les Hauts-Bassins, le Centre-Ouest et le Sahel sont les régions où les proportions sont inférieures à 50%.

Avec une proportion de 11,4% d'écoles sans point d'eau potable, la région du Centre est la mieux équipée. Les proportions les plus élevées des écoles sans point d'eau potable sont constatées dans les Cascades (45,7%), le Nord (34,8%) et au Sud-Ouest (34,7%).

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 1,8% au Centre à 18,6% au Nord. Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Sud et des Hauts-Bassins ont une proportion de salles de classe en mauvais état inférieure à 10%.

L'insuffisance des places assises s'observe dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 7,6% dans la région du Centre à 22,9% dans le Nord. En 2022/2023, sept (7) régions ont un déficit supérieur à la moyenne nationale qui est de 13,7%.

Selon la distance parcourue, des disparités existent entre les régions. La proportion d'élèves parcourant une distance de plus de 3 km va de 3,4% dans le Nord à 21,2% dans le Sud-Ouest.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

🚩 Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2022/2023 (en %)

Région	Ecoles incomplètes (%)	Ecoles sans eau potable (%)	Elèves à plus de 3Km (%)	Salles de classe en mauvais état (%)	Déficit en de places assises (%)
Boucle du Mouhoun	47,7	26,0	4,8	8,3	15,6
Cascades	58,2	45,7	11,3	15,9	17,0
Centre	24,4	11,4	6,2	1,8	7,6
Centre-Est	47,8	27,1	7,6	10,7	12,1
Centre-Nord	54,7	19,6	3,9	13,0	18,0
Centre-Ouest	43,6	29,4	7,5	10,7	13,2
Centre-Sud	55,5	24,8	8,9	5,7	10,6
Est	51,2	23,6	11,3	16,2	13,7
Hauts-Bassins	42,4	24,0	7,0	6,4	13,8
Nord	53,1	34,8	3,4	18,6	22,9
Plateau Central	55,6	25,0	6,5	13,9	12,5
Sahel	36,0	13,0	15,7	12,2	22,7
Sud-Ouest	65,0	34,7	21,2	16,0	15,7
Burkina Faso	46,5	25,4	7,4	9,8	13,7

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

LES MANUELS SCOLAIRES

Points saillants

- ✚ Baisse du ratio livre de calcul/élève ;
- ✚ Moins d'un livre de lecture et de calcul par élève dans douze (12) régions.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2022/2023, le ratio livre/élève est de 0,64 pour la lecture et 0,70 pour le calcul. Cela signifie qu'il y a près de 64 livres de lecture pour 100 élèves et 70 livres de calcul pour 100 élèves. Par rapport à l'année précédente, si le ratio livre de lecture/élève n'a pas évolué, il faut noter que celui du livre de calcul/élève a connu une baisse de 0,10 point. Entre la période 2018/2019 à 2022/2023, les ratios livre/élève en lecture et en calcul ont connu une variation positive respectivement de 0,11 point et 0,01 point.

En 2022/2023, les disparités persistent entre le public et le privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,78 et de 0,89 au public contre 0,33 et 0,21 au privé.

Les écoles primaires en milieu rural sont mieux dotées en manuels par rapport à celles du milieu urbain. En effet, les ratios sont de 0,74 pour la lecture et 0,86 pour le calcul en milieu rural contre respectivement 0,48 et 0,44 en milieu urbain.

Au plan national, seule la région du Sud-Ouest est au-delà du ratio d'un livre de lecture (1,19) et d'un livre de calcul par élève (1,60).

Note méthodologique :

Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, les élèves du cours préparatoire (CP1 et CP2) ne sont pas considérés.

Plus le ratio s'approche de 1, meilleure est la dotation des élèves en manuels.

LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

2022/2023	
Lecture	Calcul
0,64	0,70

Variation			
Lecture		Calcul	
par rapport à 2021/2022	par rapport à 2018/2019	par rapport à 2021/2022	par rapport à 2018/2019
0,00	0,11	-0,10	0,01

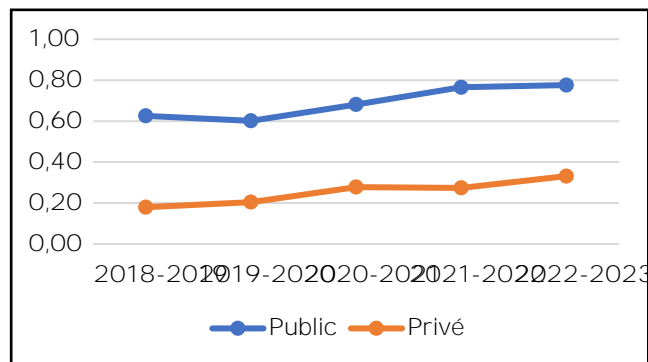
Ratio manuel/élève par milieu

Milieu	2022/2023	
	Lecture	Calcul
Rural	0,74	0,86
Urbain	0,48	0,44

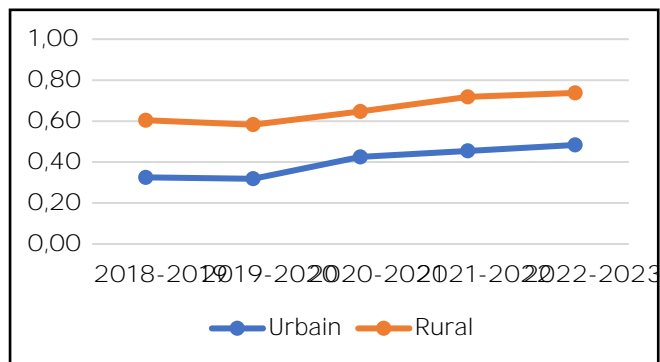
Ratio manuel/élève par statut

Statut	2022/2023	
	Lecture	Calcul
Public	0,78	0,89
Privé	0,33	0,21

Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut



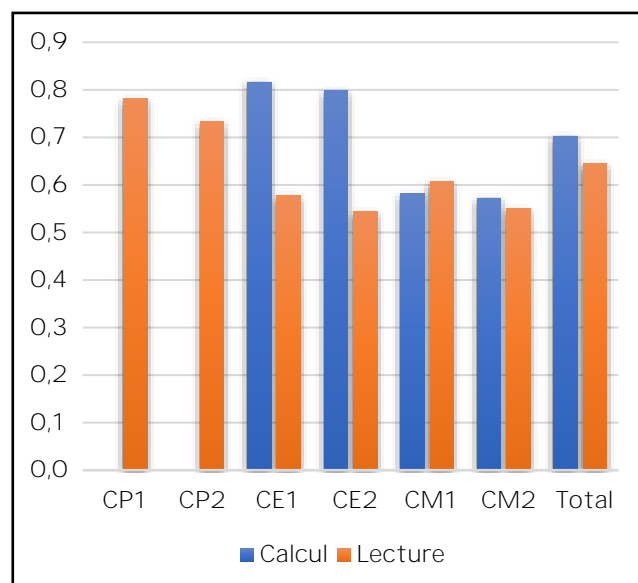
Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



Ratio manuel/élève par région

Région	2022/2023	
	Calcul	Lecture
Boucle du Mouhoun	0,69	0,66
Cascades	0,86	0,70
Centre	0,35	0,46
Centre-Est	0,76	0,73
Centre-Nord	0,64	0,69
Centre-Ouest	0,81	0,68
Centre-Sud	0,83	0,79
Est	0,69	0,61
Hauts-Bassins	0,71	0,60
Nord	0,59	0,50
Plateau Central	0,91	0,76
Sahel	0,78	0,67
Sud-Ouest	1,60	1,19
Burkina Faso	0,70	0,64

Disparités entre niveaux d'études en 2022/2023



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Points saillants

- ✚ Baisse de l'effectif des enseignants¹¹ ;
- ✚ Forte croissance de l'effectif des enseignants du privé ;
- ✚ Plus d'enseignantes que d'enseignants.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2022/2023 est de 83 736 contre 88 222 en 2021/2022, soit une baisse de 5,1%. Cependant, le TAMA de l'effectif des enseignants entre 2018/2019 et 2022/2023 est de 0,5%.

En 2022/2023, on note une inversion de la courbe des proportions des hommes et des femmes. En effet, les enseignantes représentent 50,7% de l'effectif total. Par ailleurs, le TAMA des femmes sur la période de 2018/2019 à 2022/2023 est de 1,9% contre - 0,8% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 26,4% en 2022/2023. On constate un accroissement de l'effectif des enseignants dans le privé et une baisse de cet effectif dans le public. En effet, il s'est accru de 1,0% dans le privé contre une régression de 7,1% dans le public par rapport à l'année scolaire 2021/2022. Cette situation serait liée à la fermeture de plusieurs structures éducatives du public due à la situation sécuritaire du pays.

Le milieu rural regroupe 65,2% de l'ensemble des enseignants en 2022/2023. Comparativement à l'année précédente, l'effectif des enseignants a diminué de 11,3% en milieu rural et augmenté de 9,2% en milieu urbain.

La variation de l'effectif des enseignants selon les régions présente d'énormes disparités entre 2021/2022 et 2022/2023. Elle est de 5,3% dans le Centre-Sud contre -34,3% dans la Boucle du Mouhoun.

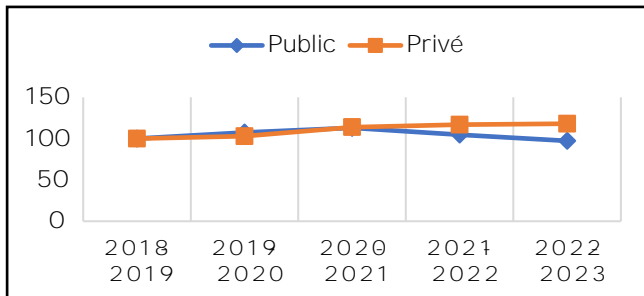
¹¹ Ensemble du personnel des écoles destinées à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

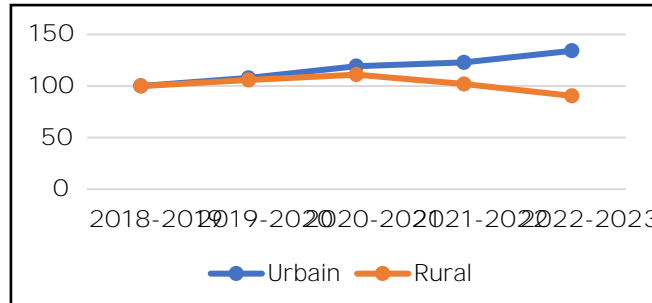
Effectif total 2022/2023	% de femmes	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)
83 736	50,7	26,4	65,2

Variation par rapport à			
2021/2022		2018/2019	
en effectif	en %	en effectif	en %
- 4 436	-5,1	1 653	2,0

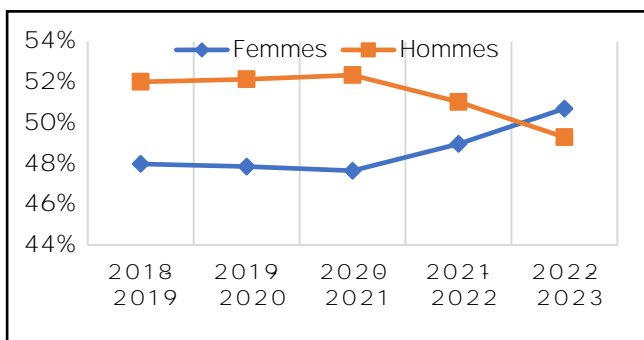
Évolution des indices base 100 en 2018/2019 des enseignants selon le statut



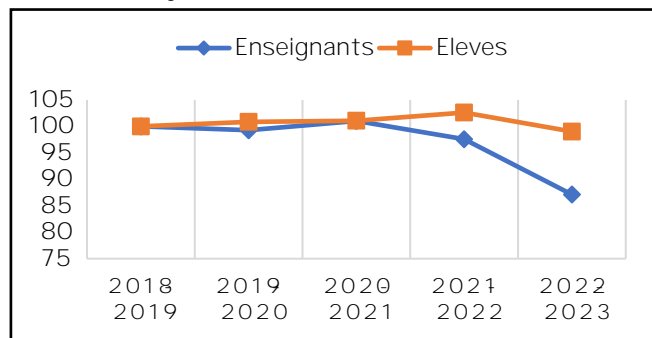
Évolution des indices base 100 en 2018/2019 des enseignants selon le milieu de résidence



Évolution des proportions en % du personnel enseignant selon le sexe



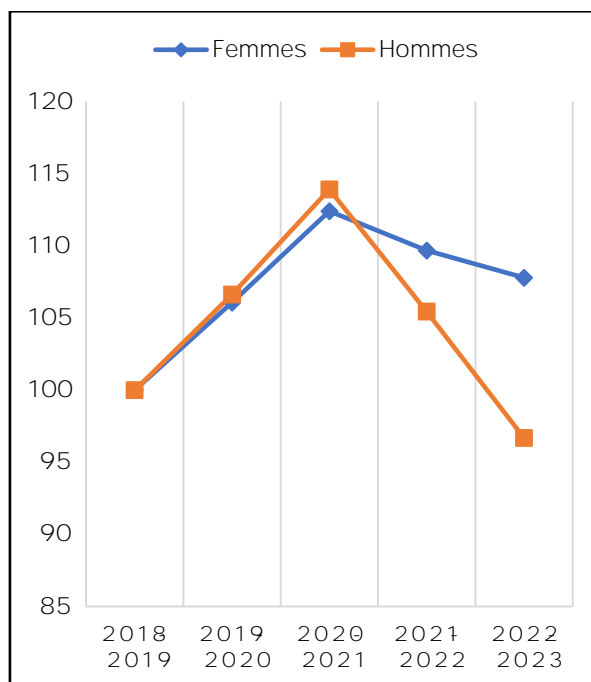
Comparaison évolutive des indices base 100 en 2018/2019 des enseignants tenant classe et des élèves



Disparités régionales au niveau des enseignants

Régions	Effectifs 2022/2023	Variation par rapport à 2021/2022		Variation par rapport à 2018/2019
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	4 441	-2 318	-34,3	-39,6
Cascades	3 742	-8	-0,2	13,5
Centre	14 936	637	4,5	19,5
Centre-Est	6 969	-180	-2,5	11,1
Centre-Nord	5 666	-666	-10,5	-8,8
Centre-Ouest	9 064	128	1,4	15,8
Centre-Sud	4 996	253	5,3	24,1
Est	3 805	-902	-19,2	-33
Hauts-Bassins	10 648	-661	-5,8	18,5
Nord	7 594	-721	-8,7	-2,8
Plateau Central	5 936	176	3,1	19,8
Sahel	1 008	-411	-29	-65,3
Sud-Ouest	4 931	187	3,9	15,3
Burkina Faso	83 736	-4 486	-5,1	2

Evolution des indices base 100 en 2018/2019 des enseignants selon le sexe



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Point saillant

✚ Proportion stable du personnel qualifié¹²;

Commentaire

En 2022/2023, sur les 83 736 enseignants, 75 806 sont qualifiés soit 90,5%. Cette proportion n'a pas évolué par rapport à l'année précédente.

La proportion des enseignants qualifiés au public est de 99,6% contre 65,1% au privé.

La proportion des enseignants qualifiés en milieu rural est supérieure à celle du milieu urbain. En effet, elle est de 79,2% contre 69,1%.

Il existe de fortes disparités régionales dans la répartition des enseignants qualifiés. Les régions où le secteur privé est important ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Les régions du Nord (82,2%) et du Sahel (84,1%) occupent les derniers rangs en termes d'enseignants qualifiés tandis que celles du Sud-Ouest et de l'Est occupent les deux premiers rangs avec respectivement 98,1% et 96,8%.

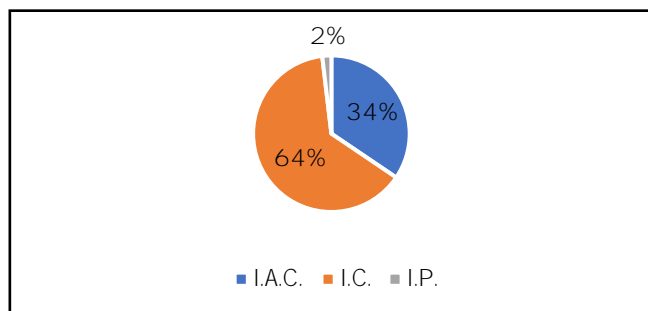
¹² Tout enseignant titulaire d'un Certificat Élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

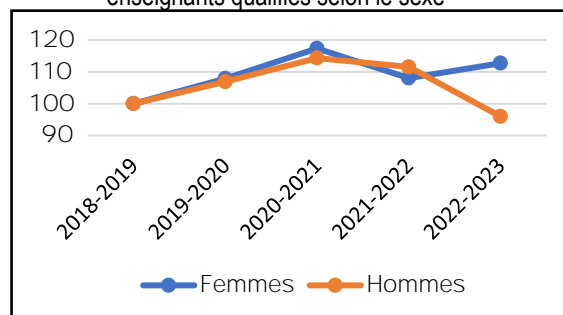
✚ Proportions des enseignants qualifiés.

Nombre d'enseignants qualifiés en 2022/23	% enseignants qualifiés	Variation par rapport à 2021/2022		Variation par rapport à 2018/2019	
		% de femmes	% enseignants qualifiés	% de femmes	% enseignants qualifiés
75 806	90,5	4,4	0,02	4,6	1,9

✚ Proportion des enseignants par emploi



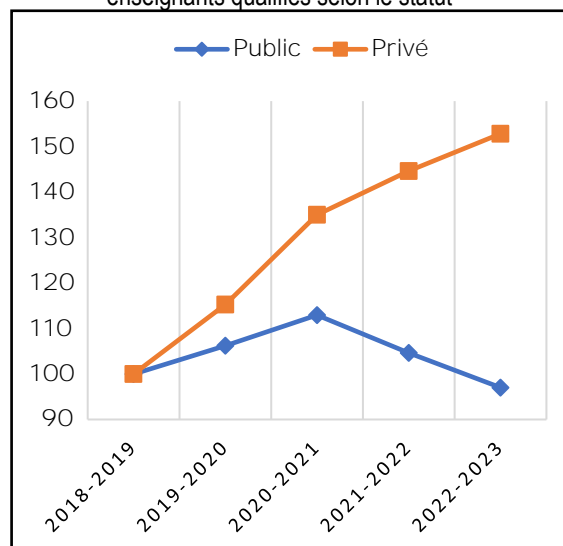
✚ Évolution des indices base 100 en 2018/2019 des enseignants qualifiés selon le sexe



✚ Les disparités régionales

Régions	Personnel qualifié	% personnel qualifié	Variation par rapport à 2020/2021	Variation par rapport à 2017/2018
Boucle du Mouhoun	4 051	91,4	-0,4	-1,5
Cascades	3 371	90,1	-0,4	-1,6
Centre	13426	89,9	1,5	18,9
CentreEst	6 291	90,4	-1,2	0,1
CentreNord	5 281	93,3	-0,6	3,6
CentreOuest	8 706	96,1	0	0
CentreSud	4 741	94,9	0,5	-1,6
Est	3 681	96,8	0,3	1,3
HautsBassins	9 135	85,8	0,5	6,9
Nord	6 241	82,2	-1	-2,3
Plateau Central	5 172	87,1	-0,5	0,6
Sahel	848	84,1	-3,7	-6
SudOuest	4 831	98,1	0,3	0
Burkina Faso	75 806	90,5	-0,1	2,9

✚ Évolution des indices base 100 en 2018/2019 des enseignants qualifiés selon le statut



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

Points saillants

- ✚ Ratio élèves/enseignant¹³ respectant la norme ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le ratio élèves/enseignant est de 49. Il respecte la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant.

Au niveau du public, le ratio est de 51 élèves par enseignant tandis qu'au privé il est de 46 en 2022/2023. Au public comme au privé il n'a pas évolué par rapport à 2021/2022.

Le ratio élèves/enseignant est de 46 en milieu rural et de 57 en milieu urbain. En milieu urbain, ce ratio a évolué de 1 par rapport à l'année précédente.

Le ratio élèves/enseignant cache d'énormes disparités entre les régions. Il varie entre 37 élèves par enseignant dans le Sud-Ouest et 68 élèves par enseignant dans la région du Sahel. Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord et du Sahel sont les régions où le ratio élèves/enseignant est supérieur à la norme nationale.

¹³ Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

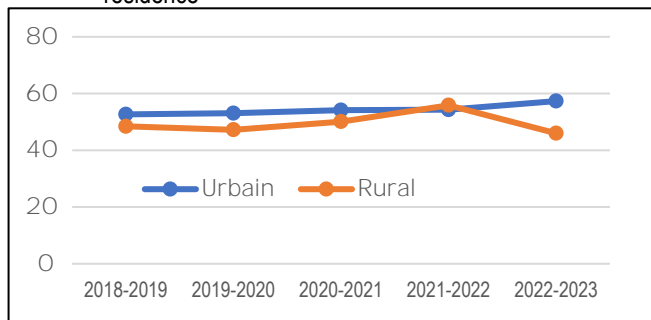
Ratio élèves/enseignant et variations

Ratio élèves/enseignant 2022/2023	Variation par rapport à 2021/2022	Variation par rapport à 2018/2019
49	0,01	0,3

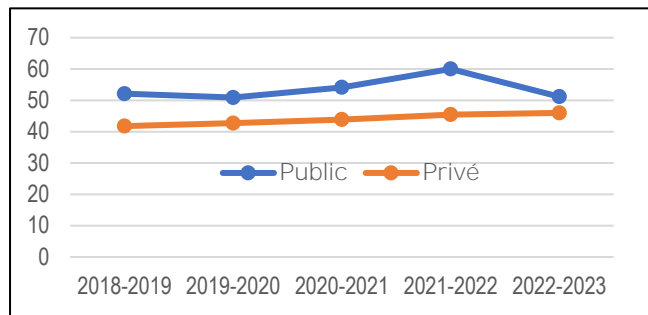
Ratio élèves/enseignant et variations selon le milieu de résidence

Ratio élèves/enseignant 2022/2023		Variation par rapport à	
		2021/2022	2018/2019
Urbain	57	1,2	2,4
Rural	46	-1,1	-1,6

Evolution du ratio élèves/enseignant selon le milieu de résidence



Evolution du ratio élèves/enseignant selon le statut



Ratio élèves/enseignant par région

Régions	Ratio élèves/enseignant en 2022/2023	Variation par rapport à		Ratio élèves/enseignant selon le statut en 2022/2023	
		2021/2022	2018/2019	Public	Privé
Boucle du Mouhoun	53	1	2	55	46
Cascades	49	2	1	48	53
Centre	48	0	0	62	44
Centre-Est	48	1	-2	49	47
Centre-Nord	55	1	4	56	52
Centre-Ouest	49	-1	-4	50	41
Centre-Sud	45	-2	-7	47	37
Est	52	2	8	54	45
Hauts-Bassins	53	-1	-3	59	46
Nord	55	3	4	53	61
Plateau Central	44	-1	-3	44	42
Sahel	68	11	35	73	47
Sud-Ouest	37	0	2	37	45
Burkina Faso	49	0	0	51	46

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

Points saillants

- ✚ Baisse du taux de promotion ;
- ✚ Baisse du taux de redoublement ;
- ✚ Dégradation de l'efficacité interne du système.

Commentaire

En 2021/2022, le taux de promotion est de 80,2% au CP et de 78,9% au CE. Il a diminué de 6,4 points de pourcentage au CP et de 6,3 points de pourcentage au CE par rapport à 2020/2021. Au Cours moyen 1^{ère} Année (CM1), il est passé de 73,7% en 2020/2021 à 69,1% en 2021/2022, soit une baisse de 4,6 points de pourcentage.

Le taux de redoublement a baissé dans tous les sous cycles du primaire par rapport à l'année scolaire 2020/2021. Il a diminué en pourcentage respectivement de 0,6 point, de 1,0 point et de 2,8 points au CP, CE et CM. Cela traduit une amélioration de cet indicateur.

Le taux d'abandon est de 17,3% au CP, de 17,0% au CE et de 22,6% au CM1 en 2021/2022. Par rapport à l'année scolaire 2020/2021, ce taux a considérablement augmenté au CP de 6,9 points de pourcentage, de 7,2 points de pourcentage au CE et au CM1 de 7,4 points de pourcentage.

L'étude de la survie scolaire montre qu'en appliquant les taux de flux (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) de l'année scolaire 2021/2022 à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1^{ère} année, 310 atteindront la classe de CM2 et 289 obtiendront le CEP en fin de cycle avec ou sans redoublement.

Selon le sexe, les disparités sont en faveur des filles. En 2021/2022, sur 1 000 filles entrées au CP1, 360 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 335 obtiendront le CEP alors que sur 1 000 garçons entrés au CP1 cette même année, 265 atteindront le CM2 parmi lesquels 249 obtiendront le CEP.

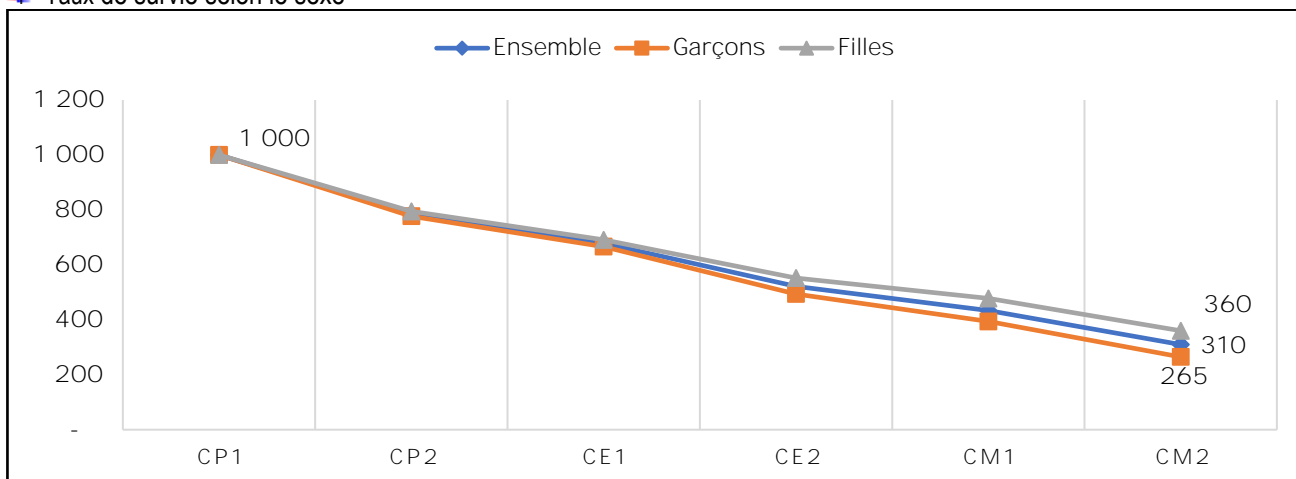
En 2021/2022, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif au primaire est de 47,9%, ce qui signifie que 52,1% des ressources consacrées à l'éducation sont gaspillées contre 40,6% en 2020/2021. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, ces proportions sont de 57,6% pour les garçons et de 46,4% pour les filles. Ce gaspillage de ressources est expliqué à 92,9% par l'abandon des élèves en 2021/2022 contre 87,8% en 2020/2021. La déperdition due à l'abandon est de 92,3% chez les filles et 93,3% chez les garçons.

PARCOURS SCOLAIRES

Taux de flux selon le sous-cycle

Taux de flux	CP			CE			CM (CM1)		
	2021/2022	Variation par rapport à		2021/2022	Variation par rapport à		2021/2022	Variation par rapport à	
		2020/2021	2017/2018		2020/2021	2017/2018		2020/2021	2017/2018
Promotion	80,2	-6,4	-8,0	78,9	-6,3	-8,4	69,1	-4,6	-7,3
Redoublement	2,5	-0,6	-1,1	4,1	-1,0	-1,6	8,2	-2,8	-3,5
Abandon	17,3	6,9	9,1	17,0	7,2	10,0	22,6	7,4	10,8

Taux de survie selon le sexe



Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteignent un niveau avec ou sans redoublement.

La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.

Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

NB : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

CAS DE GROSSESSES ET DE VIOLENCES

Points saillants

- ✚ Diminution du nombre de cas de violences en milieu scolaire ;
- ✚ Forte prévalence dans le public et en milieu rural.

Commentaire

En 2021/2022, le nombre de cas de grossesses enregistrés était de 425. Ce nombre a diminué de 26,7% par rapport à l'année scolaire 2020/2021.

Sur le plan national, 530 cas de violences en milieu scolaire ont été déclarés au cours de l'année scolaire 2021/2022. Ce nombre a diminué de 5,5% par rapport à l'année scolaire 2020/2021. La région du Centre-Nord en a enregistré le plus grand nombre avec 99 cas, représentant 18,7% du total contre 1,7% dans les Cascades.

Selon le statut, les cas de violences et de grossesses sont plus élevés dans le public (respectivement de 80,8% et de 86,1%). Selon le milieu, les cas de violences et de grossesses sont plus élevés en zone rurale (respectivement de 64,0% et de 83,5%).

CAS DE GROSSESSES ET DE VIOLENCES

✚ Cas de grossesses selon le statut et le milieu

Statut	% en 2022
Public	86,1
Privé	13,9

Milieu	% en 2022
Urbain	16,5
Rural	83,5

✚ Cas de violences selon le statut et le milieu

Statut	% en 2022
Public	80,8
Privé	19,2

Milieu	% en 2022
Urbain	36,0
Rural	64,0

✚ Répartition du nombre de cas de grossesses par région

Région	Nombre de grossesses	Nombre de grossesses pour 10 000 filles
Boucle du Mouhoun	21	1
Cascades	23	3
Centre	20	1
Centre-Est	6	0
Centre-Nord	35	3
Centre-Ouest	87	5
Centre-Sud	21	3
Est	7	1
Hauts-Bassins	85	4
Nord	46	3
Plateau Central	24	3
Sahel	6	2
Sud-Ouest	44	6
Burkina Faso	425	3

✚ Répartition du nombre de cas de violences par région

Région	Nombre de violences	% du nombre de violences
Boucle du Mouhoun	30	5,7
Cascades	9	1,7
Centre	69	13,0
Centre-Est	36	6,8
Centre-Nord	99	18,7
Centre-Ouest	87	16,4
Centre-Sud	12	2,3
Est	20	3,8
Hauts-Bassins	50	9,4
Nord	51	9,6
Plateau Central	16	3,0
Sahel	23	4,3
Sud-Ouest	28	5,3
Burkina Faso	530	100,0

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES

Point saillant

- 🚩 Orpillage comme principale cause des abandons scolaires

Commentaire

Les cas d'abandons scolaires sont analysés en lien avec trois causes identifiées que sont l'orpillage, les grossesses en milieu scolaire et les mariages d'enfants. En 2021/2022, on a dénombré 14 386 abandons scolaires liés à ces causes. Ce nombre a diminué de 22,5% par rapport à l'année scolaire 2020/2021. Les abandons scolaires liés à l'orpillage représentent 93,7%. Ceux liés aux mariages d'enfants représentent 4,5% et aux grossesses en milieu scolaire 1,7%.

La proportion des abandons scolaires liés à l'orpillage est plus élevée au Nord avec 21,9% contre 0,2% au Centre. Les proportions des abandons scolaires liés aux mariages et aux grossesses en milieu scolaire sont respectivement de 17,7% au Nord contre 1,1% au Centre et de 21,9% au Centre-Ouest contre 0,0% au Sahel. La proportion de l'ensemble de ces abandons scolaires est plus élevée dans la région du Nord avec 21,5% et moins élevée au Centre avec 0,3%.

ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES

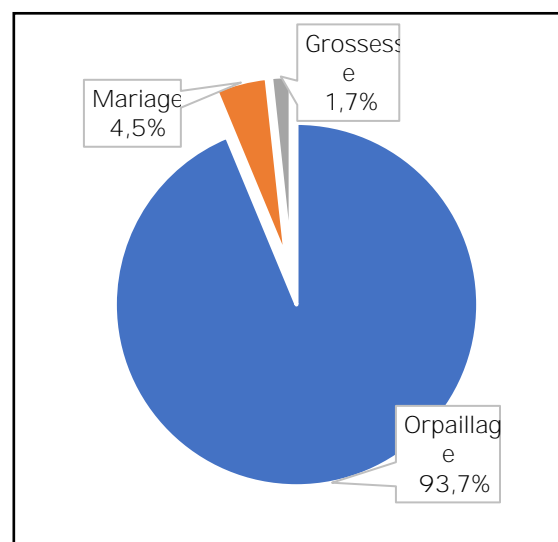
✚ Cas d'abandons selon le milieu de résidence en 2021/2022

Milieu	Orpailage	Mariage	Grossesse	Total
Urbain	588	61	41	690
Rural	12897	593	206	13696
Total	13 485	654	247	14 386

✚ Répartition des cas d'abandons par région selon les raisons

REGION	ORPAILLAGE	MARIAGE	GROSSESSE	% ABANDONS
Boucle du Mouhoun	314	13	17	2,4
Cascades	294	26	18	2,3
Centre	32	7	6	0,3
Centre-Est	1 550	65	6	11,3
Centre-Nord	2 391	72	39	17,4
Centre-Ouest	813	55	54	6,4
Centre-Sud	568	58	14	4,4
Est	173	32	6	1,5
Hauts-Bassins	738	58	23	5,7
Nord	2 951	116	21	21,5
Plateau Central	1 861	30	13	13,2
Sahel	79	38	0	0,8
Sud-Ouest	1 716	84	30	12,7
Burkina Faso	13 485	654	247	100,0

✚ Proportion des abandons selon les causes



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

TAUX DE RÉUSSITE AU CEP

Points saillants

- ⬆️ Hausse du taux de réussite au CEP¹⁴ ;
- ⬆️ Taux de réussite des garçons inférieur à celui des filles.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) à la session de 2023 est de 71,5%. Ce taux a connu une forte hausse au cours des cinq dernières années passant de 55,2% en 2019 à 71,5% en 2023. Il a augmenté de 8,2 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente et de 16,3 points de pourcentage comparativement à la session de 2019.

Le taux de succès au CEP des garçons (73,0%) est supérieur à celui des filles (70,3%) traduisant un indice de parité de 0,96, ce qui est en défaveur des filles.

La comparaison entre les régions place l'Est en première position avec le plus fort taux de réussite (81,4%). La région de la Boucle du Mouhoun enregistre le plus faible taux de réussite avec 59,0%.

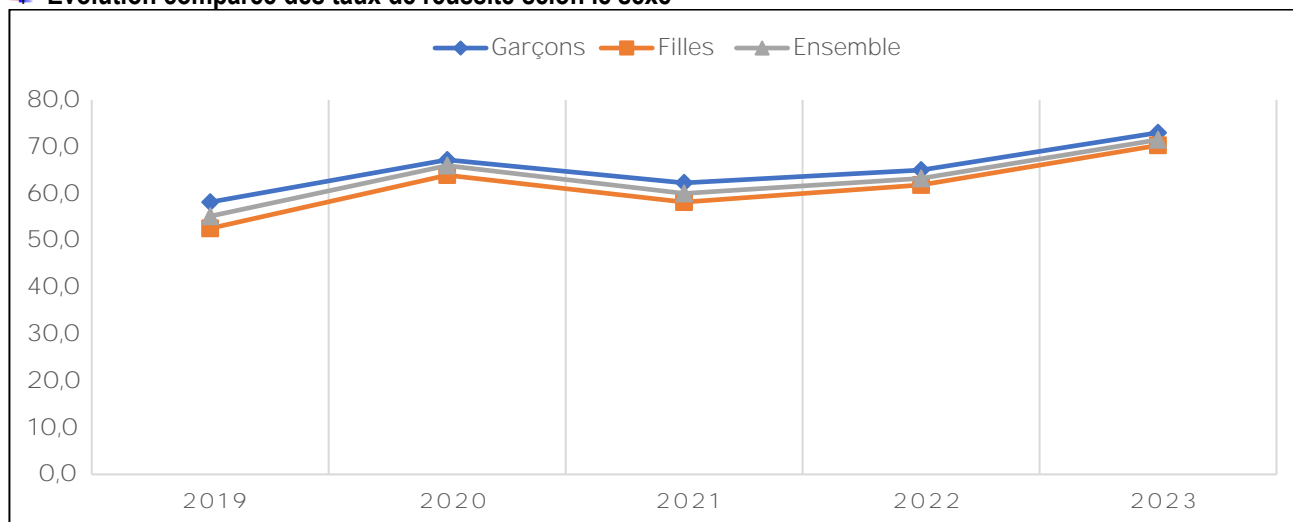
¹⁴ Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP (avec les candidats libres)

Taux en 2023 (en %)	Garçons (en %)	Filles (en %)	Variation par rapport à 2022	Variation par rapport à 2019
71,5	73,0	70,3	8,2	16,3

Évolution comparée des taux de réussite selon le sexe



Disparités régionales

Régions	2022-2023			
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité
Boucle du Mouhoun	61,6	57,1	59,0	0,93
Cascades	73,9	72,6	73,2	0,98
Centre	75,9	73,1	74,3	0,96
Centre Est	79,5	77,1	78,2	0,97
Centre Nord	80,0	76,3	77,7	0,95
Centre Ouest	65,1	61,8	63,2	0,95
Centre Sud	77,8	76,1	76,9	0,98
Est	82,1	80,8	81,4	0,98
Hauts Bassins	69,1	68,6	68,8	0,99
Nord	69,5	65,2	67,0	0,94
Plateau Central	77,5	76,5	76,9	0,99
Sahel	74,9	68,0	71,4	0,91
Sud-Ouest	74,6	69,1	71,7	0,93
Burkina Faso	73,0	70,3	71,5	0,96
Médiane	75	73	73	1,0
Intervalle de variation	[61,6 82,1]	[57,1 80,8]	[59 81,4]	[0,9 1]

Source : Rapport de la DGEC/MENAPLN

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Points saillants.

- ✚ Hausse du score moyen en français au CP1 et au CE2 ;
- ✚ Hausse des scores en mathématiques au CP1 ;
- ✚ Faible score en mathématiques et en exercices d'observation dans toutes les régions au CE2.

Commentaire

Au CP1, l'évaluation des acquis de 2021 indique un score moyen de 53,9 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CP1 a augmenté de 12,8 points par rapport à 2014 et de 12,5 points par rapport à 2008. En mathématiques, le score moyen en 2021 est de 52,17 sur 100 ; ce qui montre une hausse du score moyen de 17,6 points par rapport à 2014 et de 17,1 points par rapport à 2008.

Au CE2, le résultat des évaluations en 2021 indique un score de 62,2 sur 100 en français. Ce score a augmenté de 22,4 points par rapport à 2014 et de 22,3 points par rapport à 2008. Le score en mathématiques en 2021 est de 31,2 sur 100 au CE2. Le score moyen des élèves du CE2 en mathématiques a baissé de 6,3 points par rapport à 2014 et de 6,9 points par rapport à 2008. Le score moyen en Sciences est de 36,7 en 2021. Ce score a baissé de 10,6 points par rapport à 2014 et de 9,7 points par rapport à 2008.

Des disparités existent entre les régions :

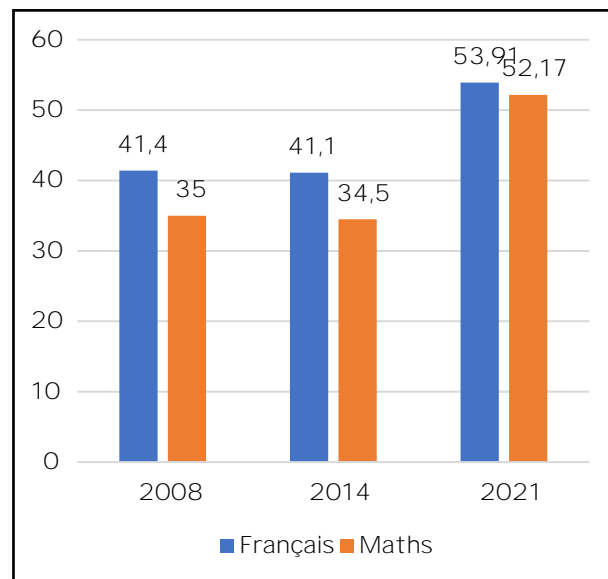
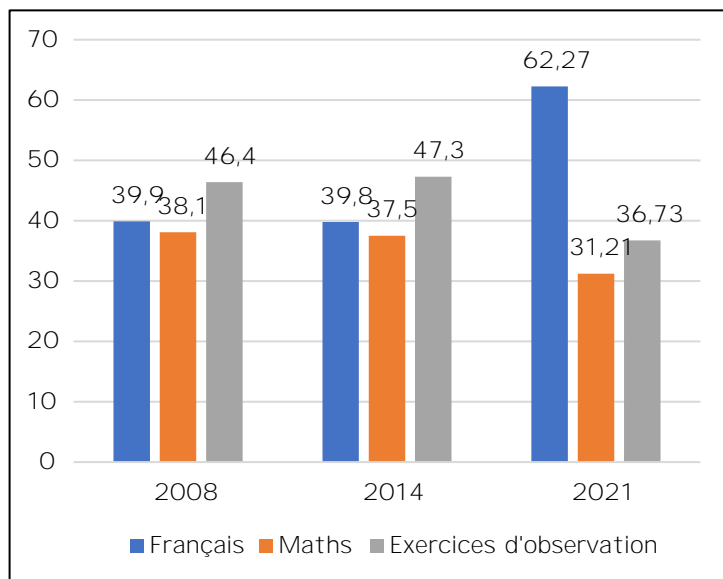
En français, au CP1, l'évaluation des acquis scolaires en 2021 montre que le Sahel occupe le premier rang avec 62,9 points sur 100 tandis que la région de la Boucle du Mouhoun occupe le dernier rang avec un score moyen de 45,7 points sur 100. Au CE2, c'est la région du Centre qui a le score moyen le plus élevé avec 70,5 points et la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 51,9 points sur 100. Toutes les régions ont obtenu un score au-dessus de la moyenne.

En Mathématiques, au CP1, les résultats en 2021 montrent que le Sahel occupe le premier rang avec 65,4 points sur 100 tandis que la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 36,3 points sur 100. Au CE2, c'est la région du Centre qui a le score moyen le plus élevé avec 39,0 points et la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 22,7 points sur 100. Aucune région n'a pu atteindre un score moyen de 50 points sur 100.

En exercices d'observation, au CE2, aucune région n'a pu atteindre un score moyen de 50 points sur 100. En effet, la région du Sahel qui a un score moyen de 45,2 points occupe le premier rang et la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 28,8 points sur 100.

RESULTATS DE L'EVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

+ Comparaison des résultats au CE2 en français et en mathématiques et + Comparaison des résultats au CP1 en français et en mathématiques 2008, 2014, 2021



+ Résultats obtenus par les élèves du CP1 et CE2 en 2021

Région	CP1				CE2					
	Français		Maths		Français		Maths		Sciences d'observation	
	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang
Boucle du Mouhoun	45,75	13	49,85	8	60,72	7	29,43	8	35,31	7
Cascades	54,8	7	42,87	12	58,73	11	28,8	10	34,31	8
Centre	55,05	6	53,5	7	70,52	1	39,02	1	44,67	2
Centre-Est	51,2	9	44,22	11	59,97	8	26,8	11	33,4	9
Centre-Nord	59,34	2	57,13	3	59,92	9	31,26	6	30,6	12
Centre-Ouest	58	3	59,31	2	62,83	4	30,95	7	38,19	4
Centre-Sud	56,98	5	54,13	6	61,45	6	33,8	4	38,2	3
Est	48,34	11	48,88	9	64,85	2	38,8	2	37,55	5
Hauts-Bassins	57,91	4	56,12	4	62,78	5	29,08	9	37,16	6
Nord	48,96	10	45,83	10	55,45	12	23,16	12	31,3	11
Plateau Central	54,02	8	55,69	5	59,32	10	31,73	5	31,97	10
Sahel	62,96	1	65,14	1	63,94	3	35,7	3	45,17	1
Sud-Ouest	46,46	12	36,33	13	51,93	13	22,69	13	28,79	13
Burkina Faso	53,9		52,16		62,27		31,21		36,73	

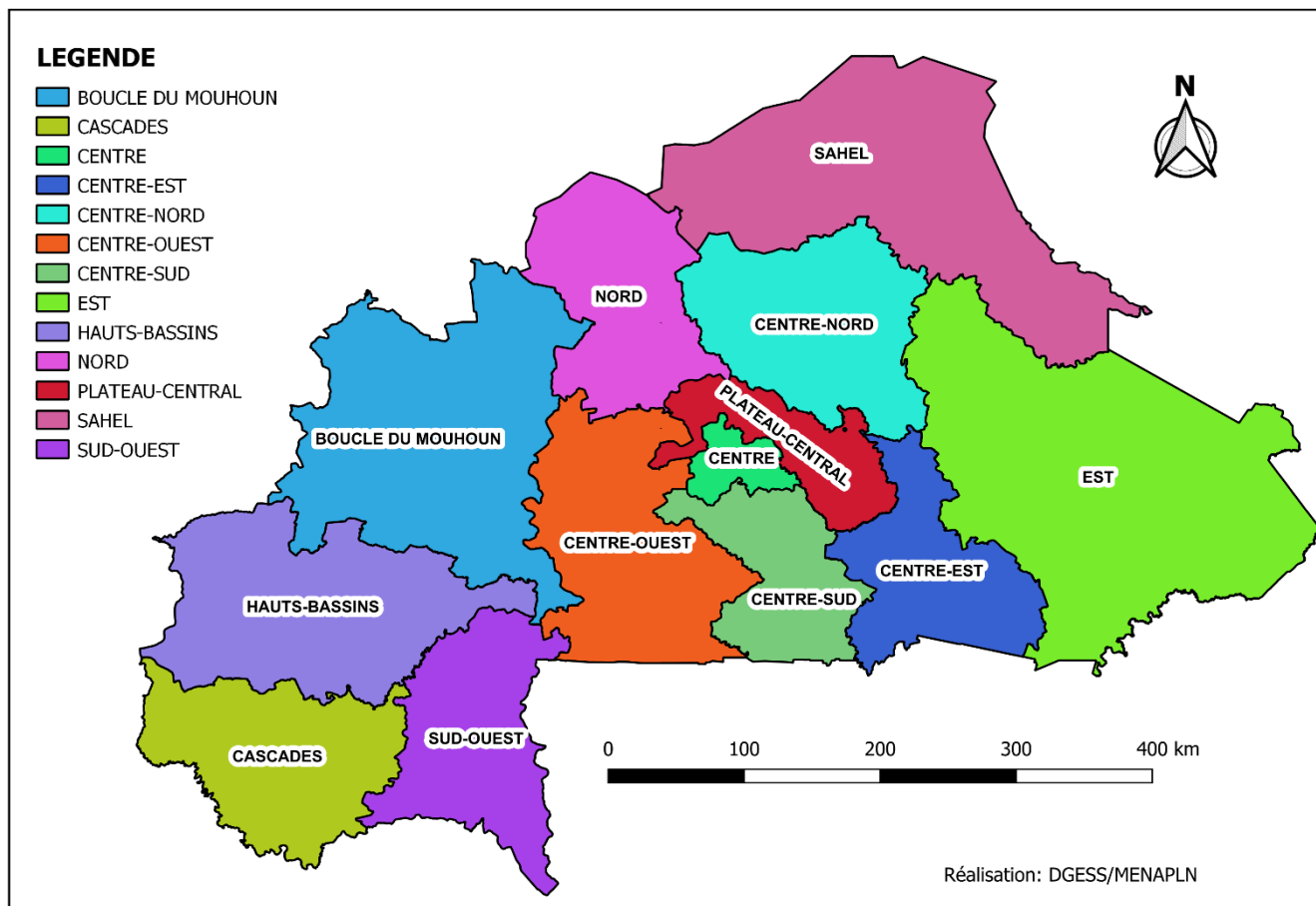
Source : Rapport d'évaluation nationale des acquis scolaires 2021/DGESS-MENAPLN

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF, DPEPPNF) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé de 304 en 2005 à 409 en 2023.

Carte régionale du Burkina Faso



ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabè

Le système éducatif burkinabè comprend deux sous-systèmes : le volet formel et le volet non formel. Il est mis en œuvre par trois départements ministériels :

- 1) le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) pour le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire ;
- 2) le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) ;
- 3) le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Le système formel comprend :

- J L'éducation préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- J L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Études Primaires (CEP).
- J L'enseignement post-primaire et secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 à 4 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC (enseignement et formation techniques et professionnels).
- J La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.
- J L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.

◁ **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire.

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- J Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- J Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires) ;
- J Les centres de références